



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances

FINA • NUMÉRO 178 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 18 octobre 2018

Président

L'honorable Wayne Easter

Comité permanent des finances

Le jeudi 18 octobre 2018

●(0845)

[Traduction]

Le président (L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.)): La séance est ouverte.

Pour les témoins qui sont ici pour l'exposé officiel — juste pour que vous sachiez où nous en sommes —, nous avons une séance de 15 minutes à « micros ouverts » quand nous sommes en déplacement. Cela veut dire que n'importe qui dans l'auditoire, à condition de s'être inscrit, peut faire une déclaration d'une minute au micro. Les membres du Comité ne posent pas de questions à ces témoins, mais les renseignements et les demandes de ces personnes figurent au compte rendu et font officiellement partie des consultations prébudgétaires.

Nous sommes ici pour les consultations prébudgétaires relatives au budget de 2019. Nous souhaitons la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Nous allons commencer par la séance à micro ouvert, avec Orvie Dingwall.

Bienvenue, Orvie.

Mme Orvie Dingwall (à titre personnel): Merci.

Je m'appelle Orvie Dingwall et je représente l'Association des professeurs de l'Université du Manitoba.

Partout au Canada, il y a eu une réduction de 5 % du financement gouvernemental de l'éducation postsecondaire. Ces coûts ont été transférés aux étudiants sous la forme d'une augmentation des frais de scolarité. Ce n'est pas correct. La dette moyenne des étudiants à la fin de leurs études est d'environ 22 000 \$. C'est le même montant qu'une mise de fonds sur une maison—en tout cas, ici à Winnipeg, peut-être pas à Vancouver.

Il faut réduire cette pression sur les étudiants et rendre l'éducation postsecondaire accessible. Il faut que le gouvernement fédéral élabore et finance une stratégie nationale pour l'enseignement postsecondaire.

Les étudiants de premier cycle de l'Université du Manitoba ne terminent pas leurs études à temps, parce qu'ils ne peuvent pas suivre les cours obligatoires dont ils ont besoin pour obtenir leur diplôme. Pendant ce temps, les professeurs disent que leurs classes sont tellement pleines que les étudiants sont assis sur le plancher. Le ratio professeurs-étudiants est plus élevé que jamais, et on estime qu'environ un tiers des membres du corps professoral ont des contrats à court terme.

Il faut que le gouvernement fédéral investisse dans de nouveaux postes de professeurs d'université et de chercheurs.

Enfin, les établissements d'enseignement postsecondaire, dont l'Université du Manitoba, s'efforcent d'investir dans l'éducation des étudiants autochtones. Mais, pour bien faire les choses, il faut des

ressources spécialisées, de nouvelles approches autochtones en matière d'éducation, ainsi que des professeurs et des chercheurs autochtones.

Nous avons besoin que le gouvernement fédéral augmente considérablement le soutien qu'il accorde aux étudiants des Premières Nations, inuits et métis.

Merci.

Le président: Merci, Orvie.

Nous allons maintenant entendre Maxine Meadows. Après elle, ce sera Selwyn Burrows.

Allez-y, Maxine.

Mme Maxine Meadows (à titre personnel): Bonjour.

Je m'appelle Maxine Meadows. Je suis diététicienne agréée et je travaille au Conseil de la nutrition de l'enfant du Manitoba.

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, le Conseil a financé plus de 259 programmes de nutrition scolaire dans toute la province. Ces programmes ont fourni régulièrement des repas et des collations à plus de 28 000 élèves. Le Conseil est membre de la Coalition pour une saine alimentation scolaire, qui est un réseau de plus de 40 groupes et un projet de Sécurité alimentaire Canada.

Aujourd'hui, environ 20 % des élèves au Canada participeront à un programme scolaire d'alimentation et de nutrition. Ces programmes sont en grande partie axés sur le bénévolat. Ils ont de multiples bailleurs de fonds, notamment des parents, des écoles, des groupes communautaires, des entreprises, des municipalités, des territoires et des provinces.

Nous demandons à votre gouvernement d'investir 360 millions de dollars dans le cadre d'un programme à frais partagés d'environ 1,8 milliard de dollars. Cette demande complète la motion 358 du Sénat, présentée en juin par l'ancien sénateur Art Eggleton, qui recommande que le gouvernement fédéral finance un programme de nutrition.

Cet investissement permettra de créer de nouveaux programmes et de consolider les programmes en vigueur. Les faits attestent que les programmes alimentaires offerts à tous les élèves ont de nombreux avantages sur les plans de la santé et de l'apprentissage, qu'ils créent des emplois et qu'ils améliorent l'économie locale. Tout le monde y gagne, surtout nos enfants.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, Maxine.

C'est au tour de Selwyn Burrows.

M. Selwyn Burrows (Campagne ONE): Bonjour.

Mon nom est Selwyn Burrows, mais on m'appelle Sel. Je peux aussi ajouter un « O.M. » honorifique à la suite de mon nom. J'en parlerai dans un instant.

Je suis ici aujourd'hui pour vous implorer d'augmenter le montant que le Canada consacre au développement international.

Je fais partie des gens qui joignent le geste à la parole. « O.M. » signifie Ordre du Manitoba, et j'ai reçu cet honneur pour mon travail de lutte contre la pauvreté à Winnipeg. J'ai aussi passé du temps en Amérique centrale — au Nicaragua et au Guatemala —, où j'ai travaillé à des programmes de lutte contre la pauvreté.

Quand j'étais jeune, dans les années 1960, on croyait que le Canada serait à l'avant-garde de l'aide au développement international. On pensait pouvoir atteindre 0,7 % de notre PNB, comme on disait à l'époque — excusez-moi si ma terminologie est dépassée. Il est très inquiétant de voir notre pourcentage diminuer.

Tous les partis s'entendent là-dessus. Que vous soyez un agriculteur mennonite alimentant des banques alimentaires ou une personne du centre-ville qui fait des dons, c'est un sujet de préoccupation. Il est doublement inquiétant que notre gouvernement augmente ses dépenses militaires à la demande du président conservateur actuellement au pouvoir chez nos voisins du sud. J'estime, et c'est un sujet d'inquiétude, que nous devrions augmenter le montant d'argent que nous donnons au développement international quand nous avons le privilège de vivre dans un pays riche. J'ai vu la pauvreté qui dans les pays pauvres et je sais que la plupart d'entre vous l'ont vue aussi. Je vous en prie, visons cet objectif de 0,7 %.

Merci beaucoup.

• (0850)

Le président: Merci, Selwyn.

C'est au tour de Leanne Shumka.

Mme Leanne Shumka (à titre personnel): Bonjour.

Je m'appelle Leanne Shumka. Je représente ici l'Association canadienne des responsables de l'aide financière aux étudiants ou ACRAFE.

L'ACRAFE représente de nombreux membres du personnel d'établissements postsecondaires canadiens qui sont des défenseurs dévoués du bien-être financier et de la réussite des étudiants canadiens.

Pour assurer la croissance économique du Canada et notre compétitivité, nous croyons que les trois recommandations suivantes peuvent contribuer à la réussite des étudiants.

Premièrement, il faut donner aux étudiants suffisamment de temps pour stabiliser leur situation avant de commencer à rembourser leurs prêts. On peut les y aider en rétablissant la subvention canadienne d'intérêt sur les prêts aux étudiants pour les six mois suivant la fin des études.

Deuxièmement, il faut donner des moyens aux étudiants de niveau postsecondaire qui obtiennent des prêts dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants grâce à un counseling obligatoire sur les tenants et les aboutissants des prêts avant et après.

Troisièmement, il faut réduire les écarts en matière d'éducation entre les Canadiens autochtones et les Canadiens non autochtones en offrant un programme canadien de subventions aux étudiants autochtones.

L'ACRAFE est convaincue que ces mesures aideront non seulement à inculquer des notions financières à nos étudiants et à les y sensibiliser, mais aussi à les positionner de façon qu'ils puissent participer immédiatement à notre économie lorsqu'ils terminent leurs études.

Merci de votre temps et de votre attention.

Le président: Merci, Leanne.

Abdal Qeshta, soyez le bienvenu.

M. Abdal Qeshta (à titre personnel): Je vous remercie de cette occasion de m'exprimer.

Monsieur Wayne Easter, je crois comprendre que vous avez parlé à ma collègue Pam, à Edmonton.

Monsieur le président et honorables membres du Comité, je m'appelle Abdal Qeshta. Je suis le coordonnateur régional de l'Association canadienne pour les Nations unies.

L'ACNU recommande de soutenir un ensemble de travaux appuyant les directives au Cabinet concernant la défense, les affaires étrangères, le développement international, l'environnement, le patrimoine et la main-d'oeuvre, grâce à investissement de 10 millions de dollars par an sur quatre ans. Elle s'occupera du dialogue, de la participation et de la mobilisation en matière de recherche stratégique et d'innovation pour fournir de l'information sur la défense, la diplomatie, le développement, le changement climatique, le populisme et l'exclusion.

Le président: Est-ce que le son se rend dans la cabine?

Ralentez un peu. Peut-être pourriez-vous recommencer.

• (0855)

M. Abdal Qeshta: D'accord, je peux recommencer.

Je vais commencer par me présenter. Je m'appelle Abdal Qeshta et je suis coordonnateur régional pour l'Association canadienne pour les Nations unies à Winnipeg.

L'ACNU recommande de soutenir un ensemble de travaux appuyant les directives au Cabinet concernant la défense, les affaires étrangères, le développement international, l'environnement, le patrimoine et la main-d'oeuvre, grâce à un investissement de 10 millions de dollars par an sur quatre ans. L'ACNU s'occupera du dialogue, de la participation et de la mobilisation en matière de recherche stratégique et d'innovation pour fournir de l'information sur la défense, la diplomatie, le développement, le changement climatique, le populisme et l'exclusion.

Deuxièmement, il faut faciliter l'élaboration de matériel éducatif répondant aux objectifs de développement durable.

Troisièmement, il faut collaborer avec les organismes de l'ONU qui appuient la cam...

Le président: Essayez de nouveau.

Nous avons des difficultés techniques, et nous ne sommes même pas dans une zone rurale. Dans les zones rurales, cela arrive tout le temps avec les téléphones cellulaires.

M. Abdal Qeshta: Troisièmement, il faut collaborer avec les organismes de l'ONU qui appuient la campagne du Canada au Conseil de sécurité de l'ONU. L'ACNU mobilisera soutien et participation en faveur du développement durable et des droits de l'homme.

Enfin, l'ACNU partage l'impératif d'assurer la pleine participation des femmes et des jeunes à l'édification d'un monde équitable, prospère et durable.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, Abdal.

Amy Spearman, soyez la bienvenue.

Mme Amy Spearman (à titre personnel): Merci. Bonjour.

Je m'appelle Amy et j'étudie au secondaire.

J'ai la chance d'avoir grandi au Canada et d'avoir accès à des soins de santé et à une bonne éducation et de grandir dans une collectivité sûre. Mais j'ai récemment assisté à une conférence des jeunes à l'ONU sur les droits des enfants et j'ai entendu des témoins directs qui nous ont expliqué que ce n'est pas la réalité de millions d'enfants dans le monde.

Par contre, pour avoir visité des régions en développement avec le programme jeunesse de Vision mondiale, j'ai vu l'impact positif des investissements du Canada à l'étranger. Moins de collectivités sont pauvres, et elles ont la possibilité d'améliorer leur situation et la vie de leurs enfants. Les Canadiens peuvent et doivent en être fiers, mais il reste encore beaucoup à faire.

L'aide internationale a la réputation d'être de l'ordre de la bienfaisance, mais je crois que c'est plus que cela. Il s'agit de consolider la communauté mondiale, de promouvoir les droits fondamentaux et de créer des possibilités durables. La contribution à l'aide internationale est non seulement bonne pour le monde, mais elle est également bénéfique pour l'économie canadienne et la position du Canada comme chef de file mondial.

Je suis encouragée par les récentes augmentations du financement de l'aide internationale, mais nous devons être ambitieux, parce que des objectifs ambitieux supposent des budgets ambitieux. Je vous invite donc instamment à recommander des augmentations annuelles à long terme de l'aide internationale dans votre rapport au Parlement sur le budget de 2019.

Merci de votre temps.

Le président: Merci, Amy.

Passons maintenant à Richard Thiessen.

Soyez le bienvenu, Richard.

M. Richard Thiessen (Campagne ONE): Tout d'abord, j'aimerais souligner que nous sommes sur le territoire visé par le Traité n° 1 et sur le territoire traditionnel des Anishinabes et dans la patrie de la Nation Métisse.

Honorables députés, je m'appelle Richard Thiessen. Je suis membre de l'organisme ONE au Canada. Je suis ici aujourd'hui au nom de plus des deux tiers des Canadiens qui croient que nous avons la responsabilité d'aider les autres dans le monde.

Comme vous le savez, le Canada n'investit que 0,26 % de son revenu national brut dans l'aide publique au développement, ce qui nous place loin derrière nos plus proches amis et alliés du G7 et de l'OCDE. L'appui au Fonds mondial et au Partenariat mondial pour l'éducation et l'augmentation du budget de 2018 ont été de premières étapes importantes, mais nous ne faisons toujours pas notre juste part.

Vous avez récemment entendu des représentants de ONE, d'Ingénieurs sans frontières, de Vision mondiale et d'autres. Je suis ici aujourd'hui pour répéter le message. Je demande que, dans le budget de 2019, le gouvernement du Canada s'engage à augmenter les dépenses du Canada pour le développement mondial sur une période de 10 ans au moyen d'augmentations annuelles prévisibles de 15 % de l'enveloppe de l'aide internationale, à compter de l'exercice 2019.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, Richard.

Le dernier intervenant de notre tribune libre est William Loewen, Bill.

Soyez le bienvenu. Vous avez la parole. Allez-y.

M. William Loewen (président, TelPay Bill Payment Service): Merci beaucoup de m'entendre.

Je suis président de TelPay Incorporated, une entreprise de services de paiement de factures que j'ai fondée en 1985. J'ai également fondé Comcheq Services Limited, une entreprise de services de paye qui a vu le jour en 1968. Dans les deux cas, les opérations supposaient le traitement de données, mais aussi, de façon assez particulière à l'époque, la distribution des fonds produits à partir de ces données.

Ce que nous devons donc faire, c'est conserver ces fonds dans un compte en fiducie. C'est une inefficacité vraiment importante, peut-être même surprenante. Au moins 2 milliards de dollars de fonds de roulement de société sont bloqués dans ces fonds en fiducie dans diverses entreprises comme la nôtre et des sociétés de paye — 2 milliards de dollars de fonds de roulement, des fonds de roulement gratuits qui pourraient être libérés si on apportait les modifications qui conviennent au système de paiement.

Le ministère des Finances a fait d'excellents progrès à cet égard. En fait, le changement apporté au mois de septembre a permis de réduire considérablement ces fonds en fiducie, parce que les paiements effectués aujourd'hui peuvent être obtenus aujourd'hui, et il n'y a donc pas ce flottement qui coûte vraiment très cher aux entreprises.

Du point de vue de ce que vous essayez d'obtenir, on pourrait aborder la question de l'efficacité et les étapes vers l'avenir du secteur des paiements en procédant à des changements, qui sont vraiment assez simples, à mon avis. Nous vous demandons de recommander au {ministère des Finances d'examiner ces changements.

Merci.

● (0900)

Le président: Merci beaucoup, Bill.

Merci à tous les intervenants de la tribune libre. Comme je l'ai dit tout à l'heure, ces renseignements seront versés au dossier et seront pris en considération.

Nous allons commencer notre séance officielle avec les témoins ici présents.

Avant de commencer, je vais faire un rapide tour de table et demander aux membres de se présenter afin que vous sachiez d'où chacun d'entre nous vient.

Je m'appelle Wayne Easter, député de Malpeque, à l'Île-du-Prince-Édouard.

Nous allons commencer par Michael.

M. Michael McLeod (Territoires du Nord-Ouest, Lib.): Bonjour à tous. Soyez les bienvenus.

Je m'appelle Michael McLeod. Je représente les Territoires du Nord-Ouest.

Mme Kim Rudd (Northumberland—Peterborough-Sud, Lib.): Bonjour. Je m'appelle Kim Rudd, députée de Northumberland—Peterborough-Sud. Pour vous donner une idée, il s'agit d'une circonscription rurale du sud-est de l'Ontario.

[Français]

M. Greg Fergus (Hull—Aylmer, Lib.): Je m'appelle Greg Fergus et je suis le député de la circonscription de Hull—Aylmer, dans la région de l'Outaouais, au Québec.

Je suis heureux de revenir à Winnipeg. C'est la troisième fois cette année.

[Traduction]

M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC): Je m'appelle Pat Kelly, député de Calgary Rocky Ridge.

M. Matt Jeneroux (Edmonton Riverbend, PCC): Bonjour à tous. Je m'appelle Matt Jeneroux, député d'Edmonton Riverbend.

● (0905)

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Bonjour. Je m'appelle Peter Julian, député de New Westminster—Burnaby. Je suis très heureux d'être à Winnipeg. Je suis un fan des Jets, mais pas des Blue Bombers.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Et les Maple Leafs?

Nous allons commencer par Mme Fishback, présidente du Réseau canadien des opérateurs de recherche nordique.

Allez-y.

Mme LeeAnn Fishback (présidente, Réseau canadien d'opérateurs de recherche nordique): Merci beaucoup de me donner l'occasion de cette rencontre aujourd'hui.

Je m'appelle LeeAnn Fishback. Je suis président du Réseau canadien des opérateurs de recherche nordique, communément appelé le RCORN.

Le RCORN est un réseau diversifié d'installations de soutien à la recherche dans le Nord du Canada, qui offre des services aux collectivités, aux universités, au gouvernement, au secteur privé et aux secteurs internationaux de la recherche scientifique. À ce titre, le Réseau s'efforce de bien connaître les installations de ses membres, qu'il s'agisse d'instituts et d'observatoires de recherche établis depuis longtemps dans les collectivités, de stations locales saisonnières prenant éventuellement la forme de campements ou encore d'installations automatisées de surveillance à distance, par exemple une station météorologique installée sur un glacier.

Les installations du RCORN sont très éparpillées dans l'Arctique canadien et dans la région subarctique et elles représentent toutes les grandes régions écologiques du Nord canadien. Elles répondent aux besoins et aux priorités en matière de recherche dans le Nord.

Comme tout le monde ici le sait, l'Arctique canadien est une région vaste et diversifiée qui revêt une grande importance économique et sociale pour le Canada. On y trouve un nombre important d'Autochtones et d'autres résidents du Nord. C'est une région où beaucoup de questions de recherche ne sont pas résolues et qui connaît des changements importants et rapides ayant des répercussions sur la société et l'économie de la région.

On est très désireux, à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale, d'obtenir des ensembles de données cohérents à long terme sur de nombreuses variables à travers l'Arctique et la région subarctique. Cela est réitéré dans de nombreux rapports, dont le rapport de la Troisième conférence internationale sur la planification de la recherche arctique, communément appelée ICARP III, sous les auspices du Comité international pour les sciences arctiques, dont le Canada est un membre fondateur. Les auteurs du rapport recommandent l'adoption d'un système d'observation solide, durable, conçu en collaboration et participatif, qui s'appuie sur les réseaux et infrastructures actuels et émergents pour améliorer notre capacité à prévoir les processus locaux, régionaux et mondiaux.

En plus de ces nombreux plans d'ensemble, il y a de nombreux besoins de recherche à petite échelle qui sont propres aux différentes

régions de l'Arctique et aux peuples de l'Arctique. Ces besoins sont d'ampleur variable et couvrent toutes sortes de sujets. Il peut s'agir de la santé, de la culture, des sciences sociales, des sciences physiques, de l'infrastructure, du génie ou de la souveraineté dans l'Arctique.

Le milieu de la recherche dans l'Arctique canadien exploite un grand nombre d'installations de recherche fixes. Certaines de ces installations, comme celle où je travaille, le Centre d'études nordiques de Churchill, situé à Churchill, au Manitoba, existent depuis de nombreuses décennies. Nous avons célébré notre 40^e anniversaire l'an dernier.

Certaines installations sont situées dans de petites localités et comptent de nouvelles stations mises en place au cours des dernières années. D'autres, comme le Laboratoire de recherche atmosphérique en environnement polaire, communément appelé PEARL, sont des installations éloignées de toute collectivité et situées à l'extrémité du Haut-Arctique. Ces installations poursuivent des recherches dans toutes sortes de domaines et se sont regroupées pour former le Réseau canadien des opérateurs de recherche nordique, qui fait la promotion des stations de recherche locales dans l'Arctique.

L'entretien de ces stations est un défi constant. Beaucoup d'entre elles sont éloignées. Il est difficile d'entretenir de l'équipement quand il fait -40 degrés Celsius dehors et qu'on est dans l'obscurité complète. Il est difficile de recruter le personnel qualifié dont on a besoin, et il faut absolument planifier à long terme l'accès à beaucoup de ces stations, pour y aller peut-être seulement une fois par an.

Le financement de ces installations dans le cadre de la structure de financement actuelle est problématique, parce que la plupart des mécanismes de financement sont orientés vers la recherche telle qu'elle se déroule dans le sud du Canada, souvent dans un milieu universitaire, et à court terme, et cela ne convient pas nécessairement à l'Arctique.

En 2009, le gouvernement du Canada a créé un fonds exceptionnel pour l'infrastructure de recherche dans l'Arctique, d'un montant de 85 millions de dollars, pour agrandir et moderniser l'infrastructure de recherche dans l'Arctique. Ce financement a été grandement apprécié et bien utilisé dans 10 stations de notre réseau.

Cependant, la question de l'entretien et de l'exploitation de ces installations n'a jamais été abordée dans ce financement, et cela remonte à une décennie.

● (0910)

Cela a créé une lacune évidente dans l'infrastructure de recherche dans l'Arctique. Toute la portée du Fonds initial pour l'infrastructure de recherche dans l'Arctique n'a donc pas encore pris sa mesure, et les installations actuelles du réseau ne peuvent pas être utilisées en raison d'un manque de financement.

La création de la Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique, ou SCREA, et de Savoir polaire Canada sont des nouveautés bienvenues. Ils sont membres du RCORN. Ils ne concernent cependant qu'une seule localité autour de Cambridge Bay et ne répondent pas nécessairement aux besoins de la région arctique dans toute son ampleur géographique.

Pour combler cette lacune, le RCORN fait deux recommandations au Comité.

Le gouvernement devrait créer un fonds de soutien à l'infrastructure de recherche dans l'Arctique, qui serait examiné par les pairs. Ce fonds aidera à garantir la compétitivité du Canada dans la recherche sur l'Arctique et à poursuivre le travail important du FIRA en fournissant le soutien nécessaire à l'entretien et à l'exploitation de notre infrastructure de recherche terrestre actuelle dans l'Arctique.

Nous recommandons en deuxième lieu que le gouvernement fournisse un financement de l'ordre de 10 millions de dollars par an pour le Fonds de soutien de l'infrastructure de recherche dans l'Arctique. Ce financement permettra de réaliser pleinement le potentiel des installations du RCORN et de leur permettre de participer et de contribuer pleinement à la recherche nationale et internationale dans l'Arctique canadien.

Le thème de ce budget est d'assurer la compétitivité du Canada. Le Canada a une longue et distinguée feuille de route en recherche sur l'Arctique, et c'est une nécessité pratique en raison de la zone de notre pays qui est arctique et subarctique, ainsi que de la société, de la culture, des ressources et de la superficie du Nord.

Nous constatons que la réputation du Canada perd progressivement de son lustre sur la scène internationale, alors que d'autres pays, qui n'ont pas de zone arctique, comme la Corée, le Japon et la Chine, intensifient leurs activités de recherche et autres dans notre Arctique.

Le programme FIRA permettrait, en finançant l'infrastructure de recherche dans l'Arctique, l'exploitation complète des stations existantes et favoriserait le développement de partenariats de recherche entre les universitaires, le gouvernement et les collectivités. Cela continuera de contribuer à la compétitivité du Canada dans ce domaine pour l'avenir et pour tous les Canadiens.

Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé ce matin.

Le président: Merci, LeeAnn.

Écoutons maintenant Jim Everson, président du Conseil canadien du canola.

Soyez le bienvenu, Jim.

M. Jim Everson (président, Conseil canadien du canola): Merci, monsieur le président.

Je remercie le Comité de m'accueillir ici aujourd'hui et de nous permettre de faire part de nos commentaires sur la préparation du budget de 2019.

Le Conseil canadien du canola est une organisation de la chaîne de valeur qui représente tout le secteur du canola au Canada. Nous représentons les 43 000 producteurs de canola du pays, surtout dans l'Ouest, mais aussi en Ontario et à Peterborough, à Northumberland et ailleurs. Nous représentons également les transformateurs qui transforment les semences en huile et en tourteau pour les marchés d'exportation, et en huile et tourteau de canola pour l'alimentation animale; les entreprises de semences qui mettent au point des technologies de semences novatrices pour fournir aux producteurs des moyens d'accroître leur capacité de production et de lutter contre les maladies, etc.; et les exportateurs de semences crues. Nous travaillons pour le compte de tout le secteur d'activité.

Le canola est la grande culture la plus précieuse du Canada et rapporte 9,9 milliards de dollars aux agriculteurs canadiens. Cette culture couvre actuellement la plus grande superficie cultivée dans l'Ouest du Canada. À notre avis, ce secteur est un véritable moteur de croissance économique dans l'Ouest canadien, du point de vue de la

transformation de la production, de la manutention du grain et des ventes.

L'innovation et la compétitivité sont essentielles au succès du secteur du canola. Le canola est une invention canadienne et constitue souvent le revenu le plus important des agriculteurs canadiens. L'innovation a aidé le secteur du canola à être concurrentiel sur la scène mondiale. Plus de 90 % du canola cultivé au Canada est exporté partout dans le monde. Nous dépendons beaucoup des marchés d'exportation et de l'innovation.

Notre secteur a un plan stratégique que nous appelons « Keep it Coming 2025 » pour faire passer la production de canola de 21,3 millions de tonnes qu'elle était l'an dernier à 26 millions de tonnes. Il y a certainement une forte demande mondiale de canola.

Notre défi, c'est notre travail de recherche, etc., pour faire en sorte que nous puissions cultiver plus de canola sur chaque acre de terre dans l'Ouest canadien. Notre objectif est d'atteindre ces 26 millions de tonnes. Nous aurons plus de canola disponible pour les marchés d'exportation.

Pour mettre les choses en perspective, si nous réalisons ce plan, nous ajouterons 4,5 milliards de dollars aux exportations canadiennes de canola. Chaque boisseau supplémentaire que nous cultivons sera exporté.

Le gouvernement du Canada a fixé un objectif de 75 milliards de dollars d'exportations d'ici 2025, et nous pensons que c'est un excellent objectif. Cela signifie une augmentation d'environ 20 milliards de dollars de la valeur des exportations d'ici 2025. Si le canola réussit à atteindre cet objectif, nous contribuerons à hauteur de 4,5 milliards de dollars. L'innovation est vraiment essentielle à tout cela.

Nous avons quatre recommandations à faire au Comité concernant le budget de 2019.

La première chose dont j'aimerais parler est la fiscalité des entreprises. Les politiques fiscales influencent les décisions des investisseurs dans toute notre chaîne de valeur. Pour que le Canada attire les investisseurs vers le secteur du canola, il faut que nos politiques fiscales soient vraiment concurrentielles par rapport aux États-Unis, avec lesquels nous sommes en concurrence sur le marché de l'huile.

Par exemple, dans le cadre du plan Keep it Coming, nous voulons augmenter le volume de transformation à valeur ajoutée et traduire ce plan en investissements qui créent des emplois dans les usines de transformation. À cet égard, l'élément le plus important est d'égaliser la déduction pour amortissement accéléré actuellement en vigueur aux États-Unis.

Le secteur canadien de la transformation a beaucoup investi au cours des dernières décennies pour accroître notre capacité dans l'Ouest canadien. Cela nous permet de transformer au Canada les exportations de semences crues en un produit différencié de plus grande valeur pour les marchés internationaux. Nous prenons un produit ayant une assez faible valeur et nous le transformons en un produit de plus grande valeur. Nous avons très bien réussi au cours de la dernière décennie dans l'Ouest canadien, et l'une des principales raisons à cela est le climat d'investissement et les politiques fiscales qui s'y rattachent.

Deuxièmement, pour favoriser la compétitivité du secteur du canola, il faut aussi des systèmes de tarification du carbone qui nous permettent de rester concurrentiels. Par exemple, les procédés de transformation du canola au Canada sont énergivores. Comme je l'ai dit, ils sont très exposés à la concurrence. Il faut qu'un système de tarification du carbone encourage la réduction des gaz à effet de serre sans nuire à la compétitivité du secteur. Le système de tarification devrait être accessible et équitable pour l'ensemble du secteur.

Lorsqu'il s'agit de réduire les émissions de gaz à effet de serre, le canola peut aussi apporter une contribution unique. Cela m'amène à la troisième recommandation, qui est de mettre en œuvre, d'ici la fin de 2019, une norme sur les carburants propres axée sur les combustibles liquides.

Lorsque le canola est utilisé comme biodiésel, il produit jusqu'à 90 % moins d'émissions de gaz à effet de serre que le diesel fossile ordinaire. Étant donné que les carburants liquides constituent le plus important segment de l'utilisation de combustibles au carbone, les biocarburants fabriqués à partir de canola canadien offrent une excellente occasion de réduire considérablement les gaz à effet de serre tout en stimulant l'innovation et la croissance propre.

● (0915)

Enfin, la Chine est un marché important qui présente un potentiel de croissance énorme pour le secteur du canola. Nous avons très désireux de discuter avec la Chine de l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires qui nuisent à l'accès à ce marché. Nos entreprises estiment que, si nous pouvions éliminer les droits de douane sur nos produits, cela créerait 33 000 emplois supplémentaires au Canada et augmenterait la valeur de nos exportations de 1,2 milliard de dollars par an. Nous invitons instamment le gouvernement à communiquer aux plus hauts niveaux avec le gouvernement de la Chine pour engager des négociations visant à accroître les échanges commerciaux.

En conclusion, il est essentiel pour notre secteur de rester concurrentiel et innovateur. Voici nos quatre recommandations: corriger les politiques d'imposition des sociétés pour combler l'écart de compétitivité avec les États-Unis; assurer une aide à la tarification du carbone qui permette à nos entreprises de rester concurrentielles; mettre en œuvre une norme sur les carburants propres axée sur les combustibles liquides d'ici 2019; et commencer à investir dans le commerce avec la Chine.

Merci beaucoup.

Le président: Merci, Jim.

Nous allons maintenant entendre Mme Smitka et M. Denbow, du Réseau de développement des collectivités du Canada. Soyez les bienvenus.

Mme Wendy Smitka (présidente, Réseau de développement des collectivités du Canada): Merci beaucoup, monsieur le président. C'est un plaisir d'être ici.

Au nom de nos membres des régions rurales du Canada et de nos 267 bureaux, nous aimerions vous parler un peu de ce que nous apportons à l'économie canadienne.

Les principaux objectifs du Programme de développement des collectivités sont d'aider les Canadiens des régions rurales à lancer ou à développer une entreprise et de contribuer à la consolidation de nos collectivités en diversifiant les économies locales. Nous collaborons avec les collectivités pour évaluer les problèmes locaux et planifier et mettre en œuvre des solutions. Nous offrons une gamme de services de conseils et d'information aux PME et aux entreprises sociales. Nous leur donnons accès à des capitaux

lorsqu'elles n'ont pas accès à ces capitaux par les voies traditionnelles. Nous appuyons les projets communautaires et les initiatives spéciales.

Il y a actuellement dans le Réseau 267 organisations au service de près de 15 millions de Canadiens vivant dans les régions rurales du Canada des 10 provinces, ainsi qu'au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest. Nous employons plus de 1 300 professionnels qui sont guidés par 3 375 bénévoles locaux.

Créé en 1985 dans le cadre de la Stratégie canadienne de création d'emplois, le Programme de développement des collectivités est un modèle de développement socioéconomique qui a été acclamé à l'échelle internationale et dont l'Organisation de coopération et de développement économiques fait souvent l'éloge.

Une étude menée en 2017 par l'OCDE recommandait que le gouvernement du Canada augmente le financement du Programme de développement des collectivités et aide les organismes de développement des collectivités à débloquer des ressources inutilisées, dans le but d'accroître la pénétration des prêts aux petites entreprises et des services de développement des entreprises dans les régions rurales et éloignées du Canada. Selon l'OCDE, le Programme de développement des collectivités est l'une des politiques rurales les plus novatrices et les plus efficaces au monde, et son succès est dû en grande partie au fait qu'il est géré localement et adapté aux conditions locales.

Je suis convaincue que c'est cette capacité des bénévoles locaux à déterminer la meilleure façon d'utiliser le financement fédéral pour répondre aux besoins locaux qui a mené au succès bien documenté du programme, dont nous parlons dans notre mémoire.

Je fais moi-même du bénévolat pour le Programme de développement des collectivités depuis 20 ans, d'abord dans le centre de l'île de Vancouver, à Nanaimo, puis dans notre organisation provinciale, et enfin dans les organismes nationaux et de l'Ouest. La raison pour laquelle moi-même et des milliers d'autres bénévoles continuons de faire du bénévolat pour le Programme de développement des collectivités est que nous voulons améliorer les choses. Quand nous faisons du bénévolat pour cet organisme, cette amélioration est très tangible. Nous pouvons voir les entreprises qui ont démarré dans nos collectivités croître et prospérer. Nous pouvons voir ces projets et initiatives spéciaux créer les écosystèmes dans lesquels ces entreprises peuvent prospérer.

● (0920)

M. Jason Denbow (membre du conseil, Réseau de développement des collectivités du Canada): Cela dit, 10 ans de gel budgétaire ont réduit considérablement notre capacité à continuer de soutenir efficacement ces entrepreneurs et collectivités en milieu rural. Il y a un écart de près de 100 000 \$ entre les ressources nécessaires pour offrir nos services et le financement fourni par le gouvernement fédéral dans de nombreuses régions du pays.

Les organisations du Réseau s'adaptent du mieux qu'elles peuvent en adoptant de nouveaux procédés et moyens de gagner efficacité, mais les insuffisances croissantes ne peuvent retarder l'impact de l'inflation que pendant un certain temps. Sans ressources supplémentaires, la prestation de services aux Canadiens des régions rurales ne tardera pas à être compromise et la gestion de nos actifs fédéraux de plus de 1,2 milliard de dollars sera tôt ou tard menacée. Ce n'est pas seulement la prestation de nos services existants qui est à risque, mais aussi la capacité sous-utilisée de notre réseau à appuyer d'autres priorités fédérales.

Les organisations du Réseau sont fortement engagées dans les services aux entrepreneurs autochtones et aux femmes entrepreneures, aux néo-Canadiens et aux entrepreneurs handicapés. Notre action a une vaste portée dans le Canada rural. À notre avis, nos 267 organisations représentent le deuxième réseau de points de service en importance du gouvernement fédéral dans les régions rurales du Canada, après les bureaux de poste. Si nous avions les ressources dont nous avons besoin, nous pourrions concrétiser plus largement l'engagement du gouvernement à soutenir l'entrepreneuriat autochtone et faire en sorte que les Canadiens des régions rurales aient le même accès que leurs homologues des régions urbaines à des initiatives comme la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, l'Initiative des supergrappes d'innovation et le programme Brancher pour innover, pour n'en nommer que quelques-unes.

Nous recommandons trois mesures dans notre mémoire.

La première est que le gouvernement tire davantage parti des 267 organisations locales du Réseau de développement des collectivités dans les régions rurales du Canada pour appuyer son objectif global d'assurer la compétitivité de l'économie canadienne.

La deuxième est que le gouvernement fournisse des ressources annuelles supplémentaires de 42,35 millions de dollars sur cinq ans pour accroître la capacité des organismes de développement des collectivités à appuyer les priorités fédérales et à offrir les services du programme.

La troisième est que le gouvernement appuie la modernisation des modalités du programme de développement des collectivités pour mieux répondre aux besoins des entrepreneurs et collectivités en milieu rural.

Les mises à jour du programme que nous demandons permettront à nos services de répondre aux besoins des entrepreneurs modernes. L'investissement supplémentaire de 42,35 millions de dollars que nous avons demandé pour les cinq prochaines années permettra non seulement de rétablir la capacité de prestation de services au sein du Réseau, mais aussi d'augmenter nos prêts, de servir plus de 6 000 nouveaux clients et de créer plus de 4 000 nouveaux emplois tout en lançant 1 600 nouveaux projets qui permettront à nos directeurs financiers de participer de façon significative au développement économique communautaire local.

En conclusion, le Programme de développement des collectivités est un réseau de prestation qui a fait ses preuves et qui a d'importantes répercussions, et, s'il est doté des ressources nécessaires, il pourra en avoir beaucoup plus, tout en offrant au gouvernement fédéral un mécanisme de prestation dont il a grandement besoin pour réaliser ses priorités dans les régions rurales du Canada. Nous sommes convaincus que les changements et les mesures de soutien que nous demandons permettront à tous les Canadiens vivant des régions rurales de participer davantage aux efforts du gouvernement pour assurer la compétitivité du Canada, et nous espérons que vous êtes d'accord.

Merci de votre temps.

• (0925)

Le président: Merci à vous deux.

Nous allons maintenant entendre M. Rebeck, de la Fédération du travail du Manitoba.

M. Kevin Rebeck (président, Fédération du travail du Manitoba): Je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner.

La Fédération du travail du Manitoba, ou FTM, est l'organisme central du travail du Manitoba, dont la charte a été établie par le Congrès du travail du Canada. Il représente les intérêts de plus de

100 000 travailleurs syndiqués de tous les secteurs et de toutes les régions de la province.

La FTM fait la promotion de bons emplois, de l'équité et de la justice sociale et économique pour tous. Les priorités énoncées dans la présentation s'appuient sur les politiques de longue date de la Fédération et sur les résolutions des congrès et elles tiennent compte des nouveaux besoins circonscrits par nos membres.

Dans le cadre du budget de 2019, nous recommandons au gouvernement fédéral d'accorder la priorité aux services de soins de santé dont les familles ont besoin et d'envisager les possibilités d'amélioration suivantes.

Premièrement, entamer la planification budgétaire dans le but de mettre en oeuvre un programme d'assurance-médicaments national, universel et à payeur unique pour assurer un accès universel aux médicaments d'ordonnance, faire économiser de l'argent aux Canadiens et améliorer les résultats en santé.

Deuxièmement, s'engager à conclure avec les provinces et les territoires une entente nationale à long terme sur le financement des soins de santé pour annuler les compressions mises en oeuvre par le gouvernement Harper, qui se prolongent sous le gouvernement actuel.

Troisièmement, augmenter la part fédérale des dépenses de santé tout en appliquant les principes de la Loi canadienne sur la santé.

Quatrièmement, collaborer avec les provinces et les territoires à l'élaboration d'une stratégie nationale sur les soins aux aînés, en prévoyant notamment des investissements dans les soins à domicile et les services de soutien communautaires.

Pour s'attaquer au piètre bilan du Canada en matière de croissance de la productivité, le gouvernement fédéral doit mettre des emplois de qualité au coeur de son programme. Le marché du travail et la politique sociale devraient systématiquement restreindre le travail précaire et l'exploitation des travailleurs vulnérables. Nous invitons instamment le gouvernement fédéral à prendre des mesures immédiates en matière d'équité salariale afin que les femmes soient rémunérées comme les hommes pour le même travail. Ne retardez pas cela jusqu'à la prochaine élection; les femmes ont déjà attendu beaucoup trop longtemps cette équité.

Nous aimerions que le gouvernement prépare les travailleurs à s'adapter aux changements technologiques et aux nouveaux besoins en matière de compétences afin qu'ils soient en mesure de répondre aux exigences professionnelles actuelles et à venir, notamment en veillant à ce que le Canada soit un chef de file dans la mise en oeuvre d'un droit à la formation continue en milieu de travail et à l'apprentissage tout au long de la vie.

Nous souhaitons que le gouvernement accorde la priorité à l'accès à la formation pour les groupes qui ont moins de possibilités, notamment les jeunes, les travailleurs peu spécialisés, les travailleurs handicapés, les nouveaux arrivants au Canada et les travailleurs de couleur. Il devrait également élargir les possibilités de formation professionnelle grâce à l'apprentissage et à l'expérience en cours d'emploi, tout en reconnaissant le rôle essentiel que jouent les syndicats, les employeurs et les établissements d'enseignement postsecondaire grâce à des partenariats pour offrir ces possibilités.

Enfin, il devrait imposer aux employeurs d'embaucher et de former des apprentis dans le cadre de projets d'infrastructure financés par le gouvernement fédéral, notamment en ayant recours aux ententes sur les retombées locales et aux ententes sur la main-d'oeuvre des projets, afin de maximiser les possibilités d'emploi et de formation à l'échelle locale.

Pour soutenir les familles de travailleurs, le gouvernement fédéral doit investir davantage dans des mesures de soutien pour ces familles afin de s'assurer que la vie est abordable et que les parents, en particulier les femmes, ont plus de possibilités d'obtenir de bons emplois et de contribuer à notre économie. Nous demandons au gouvernement fédéral de transférer 1 milliard de dollars aux provinces, aux territoires et aux communautés autochtones en 2019-2020 pour créer des services préscolaires et de garderie universels, accessibles, abordables, de grande qualité et entièrement inclusifs au Canada. Utilisé par des fournisseurs publics ou sans but lucratif, ce financement doit être accompagné d'une approche assortie de conditions afin d'assurer l'universalité et l'abordabilité.

Nous souhaitons que le gouvernement réforme le régime d'assurance-emploi en tenant mieux compte des réalités des travailleurs, surtout des femmes, notamment en réduisant à 360 le nombre d'heures admissibles, en partant d'une semaine de 30 heures au lieu de 35 compte tenu de la semaine de travail moyenne au Canada, et en réformant les prestations de maladie de l'assurance-emploi pour permettre aux gens de travailler pendant qu'ils touchent des prestations, tout en augmentant le nombre de semaines de prestations de maladie pour faire face à des maladies épisodiques ou à long terme.

Nous souhaitons que le gouvernement rétablisse les 58 milliards de dollars et plus qu'il a retirés de la caisse de l'assurance-emploi, et qu'il cesse d'utiliser les fonds de l'assurance-emploi à des fins autres que l'assurance-emploi. Nous souhaitons qu'il y ait davantage de mesures de soutien à la formation pour les prestataires de l'assurance-emploi, dont des programmes ciblés pour aider les travailleurs des groupes en quête d'équité à surmonter les obstacles à l'emploi, à acquérir une expérience de travail précieuse et à acquérir une formation dans des professions à forte demande. Nous souhaitons redonner aux travailleurs la possibilité de réduire les périodes de faible revenu ou de revenu nul dans le calcul de leurs prestations du RPC et augmenter davantage le taux de remplacement du revenu du RPC, hausser le plafond des gains ouvrant droit à pension et augmenter davantage la portion déductible d'impôt des cotisations des employés. Ces inégalités persistantes touchent principalement les femmes et les personnes handicapées.

Enfin, concernant la lutte contre la pauvreté, trop de Canadiens vivent dans la pauvreté, surtout des femmes, des Autochtones et des enfants. La stratégie du gouvernement fédéral pour réduire la pauvreté doit comprendre un plan global pour éliminer la pauvreté au Canada en faisant passer le salaire minimum fédéral à un salaire de subsistance de 15 \$ l'heure, qui fixe la norme à suivre pour les provinces, en augmentant le Transfert canadien en matière de programmes sociaux pour financer l'aide sociale et le soutien aux personnes handicapées, en augmentant le taux fixe de la prestation de la Sécurité de la vieillesse et en l'indexant à la croissance moyenne des salaires, et en réformant le régime fédéral d'insolvabilité afin de mieux protéger les pensions et les prestations des travailleurs dans les cas de faillites et de protection des créanciers.

• (0930)

Merci.

Le président: Merci beaucoup, Kevin.

Passons maintenant au secteur universitaire. Nous avons M. Barnard, de l'Université du Manitoba.

Bienvenue.

M. David Barnard (président et vice-chancelier, Université du Manitoba): Merci.

Je remercie le Comité de m'avoir invité à comparaître devant lui aujourd'hui.

L'Université du Manitoba contribue de façon déterminante à la compétitivité du Manitoba. Elle génère chaque année 1,8 milliard de dollars d'activité économique, elle soutient plus de 20 000 emplois locaux et forme de futurs dirigeants. Nous avons environ 30 000 étudiants, plus de 140 000 anciens étudiants établis dans 137 pays et plus de 95 000 anciens étudiants qui vivent encore au Manitoba. Les anciens de l'UM occupent des postes de direction dans des entreprises et des organismes au Manitoba et ailleurs au monde. Cela accroît les bienfaits économiques de l'université autant dans la région qu'à l'échelle mondiale. Nous sommes également membres de U15, le Regroupement des universités de recherche du Canada ainsi que d'Universités Canada. Nous appuyons les mémoires que ces groupes ont remis au Comité.

L'Université du Manitoba s'efforce d'inspirer les étudiants en leur prodiguant un enseignement novateur de qualité. Elle favorise la découverte et la compréhension en veillant à l'excellence de la recherche, du travail scientifique et d'autres activités créatives. Elle établit des parcours spéciaux pour assurer la réussite des Autochtones. Elle édifie une communauté empreinte d'un esprit d'apprentissage et de travail exceptionnel. Elle forge des liens pour favoriser un engagement communautaire des plus efficaces. Ces priorités stratégiques se reflètent dans notre mémoire et dans l'esprit de toute l'université.

À partir des investissements du budget précédent, qu'elle appuie et accueille favorablement, l'Université du Manitoba présente des recommandations qui renforceront le rôle qu'elle joue pour stimuler la compétitivité du Canada, pour attirer plus de Canadiens dans l'écosystème de la recherche et pour développer les talents dont notre économie dépendra tout au long de son évolution. Dans nos domaines de recherche phare — les maladies infectieuses, la santé de la population mondiale et les sciences du système arctique —, nos scientifiques sont en tête de file de la recherche mondiale. Forts de la présence de l'Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite des IRSC, du laboratoire national de microbiologie et de deux programmes nationaux de formation en immunologie et en maladies infectieuses, les chercheurs de l'Université du Manitoba sont reconnus dans le monde entier pour leur recherche sur l'immunité, sur l'inflammation et sur les maladies infectieuses.

Notre université a également constitué une équipe de chercheurs de calibre mondial dans les domaines de la santé de la population et de la santé mondiale, avec de vastes réseaux de partenariat et de collaboration qui s'étendent dans le monde et qui sont reconnus pour leur excellence par les gouvernements étrangers et par des bailleurs de fonds comme la Fondation Bill-et-Melinda-Gates. Ce groupe de chercheurs mène actuellement des essais sur le terrain partout au monde auxquels participent 800 millions de personnes et qui profiteront à tous les pays et, bien sûr, au Canada.

L'Université du Manitoba mène des programmes de recherche de renommée internationale dans les domaines de la science arctique, des changements climatiques et de leurs effets sur la glace de mer arctique. Les principaux investissements et partenariats dans ce domaine comprennent le navire de recherche *Amundsen* et le centre de recherche environnementale sur la glace de mer. À cela s'ajoutera bientôt l'observatoire maritime de Churchill, une installation de recherche très particulière située à Churchill, au Manitoba. Comme la communauté internationale s'intéresse toujours plus à l'Arctique, il est crucial que le Canada y soit présent pour protéger sa souveraineté et ses débouchés économiques et pour y diriger la lutte contre les changements climatiques.

Ces initiatives de recherche sont dues en partie à l'engagement du gouvernement fédéral. Nous apprécions le financement du budget de 2018 et nous appuyons les investissements continus dans la recherche, notamment par l'entremise du Fonds de soutien à la recherche, qui couvre le coût total de la recherche. Nous exhortons le gouvernement à accroître le financement de L'Examen du soutien fédéral aux sciences, principalement pour augmenter le financement annuel des bourses d'études et de recherche des étudiants des cycles supérieurs, notamment des femmes, des Autochtones, des minorités visibles et des personnes handicapées. Nous lui recommandons également d'étendre les bourses de recherche aux étudiants de premier cycle afin d'accroître le nombre d'étudiants qui poursuivront des études supérieures.

La création de parcours de réussite pour les Autochtones est une priorité stratégique de l'Université du Manitoba, qui soutient celle du gouvernement fédéral en matière de compétitivité. Grâce à des programmes exceptionnels comme Ongomiizwin, Indigenous Institute of Health and Healing et Indigenous Business Education Partners ainsi qu'au programme d'accès à l'ingénierie, l'Université est fière de s'être placée en tête de file des initiatives de réconciliation.

Ces programmes sont absolument essentiels dans une province où les Autochtones représenteront 18 % de la population d'ici à 2026. La compétitivité future de notre province et de notre pays dépendra de cette réalité. Nous encourageons donc le gouvernement fédéral à investir davantage pour appuyer la réussite de nos étudiants autochtones, notamment en créant de nouvelles bourses pour les Autochtones diplômés et postdoctoraux en vue de constituer une cohorte de professeurs autochtones, en accordant un soutien financier direct aux étudiants des Premières Nations, des Inuits et des Métis et en soutenant l'amélioration des programmes qui favorisent la réussite des étudiants autochtones tout au long du continuum de l'éducation postsecondaire.

L'Université du Manitoba a également créé le Centre national pour la vérité et réconciliation. C'est l'institution nationale permanente issue de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens et de la Commission de vérité et réconciliation. Dans le cadre de son mandat dans les domaines des archives, de l'éducation, de la recherche et de l'engagement communautaire, ce centre contribue fortement à orienter la conversation sur la vérité et la réconciliation au Canada. Nous recommandons au gouvernement d'apporter un soutien financier soutenu à ce centre afin de renforcer les activités de réconciliation avec les peuples autochtones du Canada.

• (0935)

Enfin, comme notre université est axée sur la recherche, il serait bon de continuer à investir dans l'infrastructure afin d'attirer et de retenir les talents qui stimuleront la découverte et, par là même, l'économie. Nous aimerions également que l'on affecte des fonds aux projets d'infrastructure de toutes les universités.

Une fois de plus, merci de m'avoir invité à comparaître devant vous. *Meegwetch.*

Le président: Merci beaucoup, monsieur Barnard.

Nous passons maintenant la parole à Mme Trimbee, présidente et vice-chancière de l'Université de Winnipeg. Bienvenue, Annette.

Dre Annette Trimbee (présidente et vice-chancière, University of Winnipeg): Merci, et bonjour, mesdames et messieurs.

L'Université de Winnipeg se trouve en plein centre-ville de Winnipeg, sur le territoire visé par le Traité n° 1 dans la patrie de la

nation métisse. À l'heure actuelle, cette université compte près de 10 000 étudiants de premier cycle et quelques-uns du deuxième cycle ainsi que 4 000 autres dans ses programmes de formation et de perfectionnement professionnels.

Notre université est renommée pour l'excellence de son enseignement et pour ses classes de petite taille. Nos professeurs mènent de la recherche qui profite autant à notre région qu'au reste du monde. Ils se concentrent par exemple sur l'adaptation aux changements climatiques et sur les meilleurs moyens d'intégrer les enfants de réfugiés dans notre système scolaire.

J'appuie de tout coeur les observations de mon collègue de l'Université du Manitoba, M. David Barnard. Nous avons tous deux signé le Manitoba Collaborative Indigenous Education Blueprint et en 2016, en réponse à l'appel à l'action de la Commission de vérité et réconciliation dans son dernier rapport, l'Université de Winnipeg a créé un cours obligatoire sur les Autochtones.

Nous offrons aussi des programmes de deuxième cycle sur la gouvernance et sur le développement économique et social autochtones ainsi qu'un programme qui encourage les étudiants autochtones à entreprendre des études de deuxième et troisième cycles, que nous appelons le programme d'été pour les boursiers autochtones. Nos programmes d'accès à l'éducation, qui forment des enseignants autochtones, ont produit 163 professeurs qui dirigent maintenant leurs propres classes.

Je suis convaincue que le succès du Manitoba et du Canada dépend de la réussite des Autochtones. Notre province est au coeur même de la renaissance de la culture autochtone. Les Autochtones du Manitoba constituent un groupe démographique très jeune qui s'accroît rapidement. Dans une dizaine d'années, 20 % de la population de la province proclamera son identité autochtone, et dans tout le Canada, la population autochtone comptera plus de 2,5 millions de gens. Malgré cela, relativement peu d'entre eux détiennent un diplôme postsecondaire.

À l'heure actuelle, près de 10 % des étudiants de l'Université de Winnipeg se définissent comme étant autochtones, et ce nombre ne cesse d'augmenter. Toutefois, il demeure très bas par rapport au reste de la population. Au Canada, 11 % seulement des Autochtones de 25 à 64 ans détiennent un diplôme postsecondaire, par rapport au 30 % des diplômés non autochtones. Il est évident que nous devons tous agir plus activement pour assurer le succès des Autochtones à tous les niveaux de la société. À cette fin, la collaboration entre les universités, le secteur privé et les gouvernements est cruciale.

Pour rehausser la prospérité économique du Canada, il faut créer, de concert avec les Autochtones, des parcours systémiques menant à l'obtention des diplômes postsecondaires. Il faut soutenir les enfants autochtones et les encourager à nourrir des rêves ambitieux pour leur avenir. Ce soutien doit se poursuivre jusqu'à ce qu'ils aient terminé leurs études postsecondaires et qu'ils décrochent un emploi valorisant.

Il n'est pas efficace de se contenter d'offrir un programme ici et là. Selon Statistique Canada, la population autochtone est sous-représentée dans le marché du travail. Pourquoi? En partie, parce que beaucoup moins d'étudiants autochtones que les autres terminent leurs études postsecondaires. Les parents et les ancêtres d'un grand nombre d'entre eux n'ont pas fait d'études postsecondaires, et ces étudiants se heurtent à de multiples obstacles, comme la distance et les conflits culturels; c'est ce que souligne une étude récente menée par le cabinet Indspire.

Le lien étroit entre le niveau de scolarité et la réussite sur le marché du travail est bien établi, sans oublier le lien entre l'éducation, la santé et les résultats sociaux. Nous savons que les enfants sont plus susceptibles de faire des études postsecondaires si leurs parents en ont fait, ce qui signifie que l'éducation a aussi des effets intergénérationnels positifs.

Pour aider les Autochtones à accéder aux programmes postsecondaires et à se diplômer, le Canada doit élaborer un système de parcours, de mesures d'entrée et de maintien aux études en collaborant avec les communautés autochtones et avec les établissements postsecondaires. Les programmes actuels de formation axée sur l'emploi ne suffisent pas à combler cet écart. Le gouvernement du Canada, par l'entremise d'Emploi et Développement social Canada, a conçu plusieurs programmes pour aider les Autochtones à répondre à leurs besoins en matière d'emploi et de formation. Parmi ces programmes, citons la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones, qui établit un lien entre les besoins en formation des Autochtones et la demande du marché du travail. Bien que ces programmes aient connu un certain succès, ils dépendent largement de partenariats avec des tiers qui, en les offrant, mettent l'accent sur la préparation à l'emploi. Par conséquent, les Autochtones ont tendance à préférer ces programmes de formation rapide à ceux qu'offrent les collèges et les universités.

Dans son budget de 2018, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il allait remplacer la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones par le nouveau Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones. Bien que les détails de ce programme n'aient pas encore été annoncés, s'il réussit aussi mal que la Stratégie qui le précède, nous manquerons une autre occasion d'apporter un changement systémique.

Les programmes de formation rapide ne comblent que de façon limitée les lacunes des Autochtones. Cela est dû, en partie, au fait qu'ils dépendent d'un ensemble disparate de programmes. De nombreux emplois de cette catégorie sont vulnérables aux perturbations technologiques. À long terme, les approches de formation rapide n'apportent pas une solution systémique au problème.

● (0940)

Les établissements d'enseignement postsecondaire sont cruciaux au développement de diplômés résilients sur le plan économique qui jouissent de bons salaires tout au long de leur vie. La planification des études postsecondaires commence tôt. Nous savons que les enfants de 3^e et 4^e année imaginent déjà leur avenir et qu'il est essentiel d'y ajouter la notion d'études universitaires.

Pour mobiliser les enfants de diverses origines, l'Université de Winnipeg a créé le Wii Chiiwaakanak Learning Centre, un partenariat communautaire qui organise des cours dans les communautés autochtones du centre-ville de Winnipeg. On y offre chaque année des programmes à plus de 20 000 membres de la communauté, notamment des activités culturelles parascolaires et des cours d'apprentissage du cri et de l'ojibway.

Une fois inscrits à l'Université de Winnipeg, les étudiants autochtones ont accès à tout un éventail de soutiens scolaires, sociaux et culturels qui les aident à réussir leurs études supérieures, à accéder à des emplois intéressants et à assumer des rôles de direction.

L'Université de Winnipeg et de nombreuses autres universités au Canada appuient également la formation de chercheurs et de

dirigeants autochtones de haut niveau en offrant des programmes conçus pour fournir des niveaux de soutien plus intensifs aux étudiants qui se diplôment avec une spécialisation. Il s'agit notamment de programmes de transition, de mentorat et de soutien scolaire et financier. La majorité d'entre eux sont financés par des donateurs privés ou par des ressources universitaires. Nous recevons des fonds fédéraux pour ces programmes, mais de façon épisodique, imprévisible, mal uniformisée et souvent venant d'organismes tiers. Il faudrait vraiment corriger cette situation.

Nous avons besoin d'une stratégie nationale et d'une approche systémique. L'université devrait la proposer et le gouvernement l'appuyer, puisqu'elle fournit un soutien de première ligne aux étudiants autochtones pour les aider à réaliser leur plein potentiel.

Que nous faut-il? Du financement pour les places d'étudiants autochtones, pour des programmes de langues autochtones qui mobilisent également les membres des familles, pour les aînés autochtones en établissement, pour les partenariats de recherche avec des Autochtones. Il nous faut des programmes ciblés sur le développement de professionnels autochtones hautement qualifiés et du soutien aux programmes conçus spécialement pour faire comprendre aux enfants autochtones l'importance d'obtenir un diplôme universitaire.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, Annette.

Nous allons faire une ronde de questions de sept minutes. Je crois que nous aurons assez de temps pour donner la parole à tous les membres du Comité.

Commençons par Mme Rudd.

Mme Kim Rudd: Merci beaucoup.

Une fois de plus, je vous remercie d'être venus ce matin. Vous représentez des organismes très divers, et nous n'avons pas beaucoup de temps pour vous poser nos questions.

Je m'adresserai d'abord au Conseil canadien du canola. Ma circonscription se trouve dans le district 3 de l'Ontario. Nous sommes loin de cultiver autant de canola que vous le faites dans l'Ouest, mais nous faisons notre part.

Le canola est entré en scène en 1978. Il a favorisé l'économie à plusieurs égards, autant par la production intérieure que par l'exportation, comme vous l'avez dit. Il contribuera à l'atteinte de l'objectif que notre pays s'est fixé, soit d'exporter pour 75 milliards de dollars d'ici à 2025.

J'aimerais que vous développiez un peu certains points de votre allocation. Le premier concerne les biocarburants et la norme qui les régit, car c'est un sujet dont nous entendons beaucoup parler de différents points de vue. À votre avis, quelle contribution le secteur du canola apportera-t-il et quels débouchés s'ouvriront à lui quand les normes sur les biocarburants entreront en vigueur et s'étendront au cours des décennies à venir?

● (0945)

M. Jim Everson: Les biocarburants sont d'excellents moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Notre industrie a développé... Le canola au Canada s'insère dans notre mandat sur la production de biodiésel. Une grande partie des récoltes est transformée ailleurs, puis revient au Canada et se retrouve dans notre environnement. Nous vendons également à l'Union européenne, qui a un programme très avancé en matière de biocarburants.

Nous y voyons là une excellente occasion qui profite à tous. Elle nous permet d'atteindre les objectifs de la lutte contre les changements climatiques en réduisant les émissions de GES tout en ouvrant un débouché de commercialisation stable pour le produit. C'est une partie mineure de notre industrie. La plus grande partie de notre canola est destinée au marché alimentaire de l'huile ainsi qu'à l'alimentation des animaux, mais cette occasion favorisera la croissance de l'économie.

On a beaucoup accompli dans le domaine des combustibles liquides. Je sais qu'Environnement Canada s'intéresse également aux combustibles gazeux et à d'autres produits possibles. Le régime dont il est question à Environnement Canada porte sur l'intensité de la réduction du carbone. Le marché choisira, selon les prix, les produits qui réduisent le carbone plus efficacement que d'autres.

Du point de vue du canola, c'est une bonne nouvelle, parce que, comme je l'ai dit dans mon mémoire, comparativement au diesel à base de pétrole, celui qui vient du canola peut réduire les émissions de GES de 90 %. Avec un régime basé sur les combustibles liquides, nous aurions une excellente occasion de réduire les émissions de GES et de stimuler l'industrie du canola.

Mme Kim Rudd: Merci.

Vous savez peut-être que certains pays européens envisagent d'utiliser des biocarburants pour leurs avions au cours de ces prochaines décennies. Ils ont consacré beaucoup de travail, d'argent et d'efforts pour produire ces prochaines générations.

Dans le cadre de l'Accord de partenariat transpacifique, je sais qu'une grande partie du canola est exportée en Asie, et la Chine est certainement un important marché possible. Discute-t-on d'éventuels accords commerciaux dans le cadre du Mercosur et l'ANASE? Pensez-vous que ces accords favoriseraient le secteur du canola?

M. Jim Everson: Oui. Tous les accords qui réduisent les barrières ou les tarifs sont favorables. Nous avons une équipe superbe de négociation commerciale en agriculture au Canada. Nous sommes vraiment bien servis par nos fonctionnaires dans le cadre des négociations commerciales, à mon avis.

Nous recommandons de conclure des accords commerciaux qui présentent un potentiel économique élevé. À mon avis, Le Mercosur et l'ANASE présentent de réelles possibilités dans les pays asiatiques, mais moins considérables, et encore moins dans le cas du Mercosur.

Notre principal débouché serait la Chine. Elle impose des droits de douane de 9 % sur nos semences et sur notre huile. Le soja qui entre en Chine subit un tarif de 3 %. Notre secteur du soya bénéficie de ce commerce, c'est certain, mais les grands importateurs de soya en Chine sont le Brésil et les États-Unis. Nous aimerions que l'on élimine les tarifs pour mieux soutenir la concurrence.

Nous avons été très heureux d'entendre le premier ministre parler de diversification et de discussions avec la Chine. À notre avis, ce marché mérite d'être au coeur de nos prochaines grandes négociations commerciales.

Mme Kim Rudd: D'accord. Merci beaucoup.

Je suis entrepreneur depuis 30 ans, alors le Programme de développement des collectivités me tient très à coeur. En participant au développement de ma collectivité, j'ai vu les changements qu'il a apportés, surtout dans les régions rurales, en développant l'économie d'endroits où les habitants ne s'y attendaient pas du tout.

Nous avons encore bien des défis à relever. Il sera difficile d'y amener la large bande et d'autres améliorations, mais nous commençons à voir la construction de centres d'innovation et de

laboratoires de fabricants. J'aimerais savoir ce que vous en pensez. Je l'ai constaté dans l'une de mes collectivités. Ces centres y ont transformé l'univers du possible.

Connaissez-vous ces nouveaux centres d'innovation qui découlent directement du Programme de développement des collectivités? Comme vous l'avez mentionné, vous pourriez probablement écrire un livre sur le travail que vous avez accompli comme bénévole au cours de ces 20 dernières années. Nous assistons à une migration des régions urbaines vers les collectivités rurales, où un grand nombre de gens d'affaires offrent leur temps et leur expertise. Je vous dirai franchement qu'ils ont complètement changé la donne.

Pourriez-vous nous décrire un peu le potentiel qu'ouvrent ces centres d'innovation et ce mentorat ainsi que les changements qu'ils apportent aux collectivités rurales?

• (0950)

Mme Wendy Smitka: Je pourrai certainement vous décrire plusieurs de ces exemples en Colombie-Britannique.

Dans la vallée de l'Okanagan, vous avez le secteur de l'innovation technologique. À une certaine époque, le gouvernement provincial voulait faire de la vallée de l'Okanagan la Silicon Valley du Nord, alors il y a investi certaines ressources. Par exemple, la société de loterie de la Colombie-Britannique est installée à Kamloops, parce que les machines de jeu y fonctionnent en ligne. Cela a donné un coup de fouet à cette industrie.

En collaborant avec l'Université Okanagan, le Programme de développement des collectivités a réussi à développer un secteur technologique considérable dans l'Okanagan. Un grand nombre des retraités qui s'installent dans cette région sont très instruits qui s'ennuient un peu. Ils observent ces jeunes entreprises en démarrage et les encadrent. Certains leur fournissent même de leur propre capital en formant des mini-groupes d'investisseurs providentiels pour les jeunes entrepreneurs. C'est une excellente stratégie alliant des groupes d'affaires qui appuient ces entreprises, l'université qui les aide à innover et le Programme de développement des collectivités qui s'occupe de la planification et qui décèle les occasions d'établir des créneaux. Cela fonctionne très bien.

Mme Kim Rudd: Merci.

Le président: Je vous remercie tous.

Monsieur Jeneroux.

M. Matt Jeneroux: Merci, monsieur le président.

Une fois de plus, je vous remercie tous d'être venus, particulièrement ceux qui ont dû faire un long voyage pour se joindre à nous.

Je tiens à parler aux représentants des universités, mais avant cela, je vais m'adresser à Mme Fishback, si vous le voulez bien.

À l'époque, le laboratoire PEARL était très important dans le Nord. En 2012, le programme de la SCREA a reçu un financement durable pour une période de sept ans. C'était un financement fragmenté de dernière minute. Il ne faisait pas partie de la planification budgétaire, mais les ministres des Sciences et de l'Environnement ont visité la station et ont décidé de la financer pour une période de 12 ou 14 mois, si je me souviens bien.

Ce financement tire de nouveau à sa fin. Avez-vous entendu des conversations ou des discussions, ou savez-vous si un programme visant à prolonger la SCREA aiderait aussi indirectement le laboratoire PEARL?

Mme LeeAnn Fishback: Merci beaucoup d'avoir posé cette question.

Le vice-président du Réseau canadien des opérateurs de recherche nordique, M. Jim Drummond, revient tout juste du laboratoire PEARL. Là-haut, on se prépare à la saison hivernale, pendant laquelle on accomplit une grande partie du travail. La vie à PEARL est difficile, parce que cette station n'est pas située dans une collectivité, et il est très difficile d'y accéder pendant l'hiver.

Comme vous l'avez dit, le programme qui la finançait a pris fin, et elle fonctionne vraiment à la pièce. Je crois savoir que certains députés l'ont visitée cet été, et on a réclamé un financement direct et soutenu pour ce laboratoire afin qu'il continue de contribuer aux mesures de la chimie atmosphérique tout au long de l'hiver polaire. On a demandé environ un million de dollars par année pour que ce laboratoire continue de fonctionner.

La station PEARL a été construite en 1993, justement quand j'ai commencé à travailler dans l'Arctique. Je me souviens d'avoir visité le site où on allait la construire.

Nous demandons à l'OCNEN de fournir un soutien continu non seulement à PEARL, qui est un laboratoire très important, mais à certaines des stations de surveillance à long terme afin d'avoir accès à ces ressources sans devoir courir après à la dernière minute. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre ces infrastructures, qui sont extrêmement coûteuses.

• (0955)

M. Matt Jeneroux: C'est ce qu'était la SRCEA...

Mme LeeAnn Fishback: C'est ce qu'était la SRCEA...

M. Matt Jeneroux: Dans le cadre du soutien demandé, il serait très utile d'étendre le programme de la SRCEA, je suppose.

Mme LeeAnn Fishback: Non seulement pour cette station, mais pour l'ensemble du réseau de stations sur le terrain, je pense qu'il serait important d'avoir un fonds d'infrastructure de recherche pour l'Arctique auquel toutes les stations auraient accès. Nous avons une cinquantaine de stations dans notre réseau, dont le laboratoire PEARL...

M. Matt Jeneroux: Le ministre des Sciences est très positif à ce sujet, mais malheureusement, nous attendons depuis trois ans. Il ne s'y engage pas.

Mme LeeAnn Fishback: Oui.

M. Matt Jeneroux: J'aimerais m'adresser à M. Barnard et à ma chère collègue Annette Trimbee, ancienne sous-ministre des Finances. Je suis sûr qu'elle a déjà vécu un certain nombre de ces expériences tout au long de sa carrière en Alberta.

Je vais m'adresser à vous d'abord, monsieur Barnard, sur ce qu'indique le rapport Naylor au sujet du financement des rapports de recherche. Nous avons vu qu'une bonne partie du dernier budget finançait le rapport Naylor, mais il ne visait certainement pas le Fonds de soutien à la recherche, comme vous l'avez indiqué.

Pouvez-vous nous donner une idée de ce qui se passe actuellement? Le Fonds de soutien à la recherche paie l'éclairage, l'équipement de base, l'entretien, etc. J'imagine qu'il le fait encore. Votre établissement continue de financer cela. Les lumières sont toujours allumées, mais sans le Fonds de soutien à la recherche, où trouvez-vous le financement, maintenant? Si le fonds de soutien à la

recherche était mis en oeuvre, que pourriez-vous financer avec cet argent?

Je suppose qu'à l'heure actuelle, une partie, peut-être même la totalité, est tirée des frais de scolarité du premier cycle. Qu'arriverait-il, peut-être, si le Fonds de soutien à la recherche entrait en vigueur?

M. David Barnard: La dichotomie que vous suggérez existe certainement à l'Université du Manitoba et dans d'autres universités du pays, et c'est certainement l'un des sujets de conversation actuels, en particulier au groupe U15 des universités qui mènent d'intenses activités de recherche.

Il y a les coûts indirects de la recherche, et beaucoup de programmes existants financent les coûts directs, mais les coûts indirects — l'infrastructure des établissements, la reconnaissance des coûts des locaux et bien d'autres choses — sont généralement mieux financés dans d'autres pays qu'au Canada. Comment compenser cela? Vous avez tout à fait raison. Comment compenser cela? Nous le faisons à partir d'autres sources de revenus, ce qui nous oblige souvent, en fait, de subventionner la recherche à partir des transferts provinciaux qui sont censés appuyer l'enseignement. Ce n'est pas une bonne chose, comme vous pouvez l'imaginer, parce que notre marge de manoeuvre est limitée. Cela fait pression sur l'infrastructure et sur les établissements.

L'Université du Manitoba et d'autres membres du groupe U15 aimeraient que notre pays finance le coût total de la recherche comme le font d'autres pays. Les frais sont les mêmes, et nous faisons pression sur d'autres éléments du budget de l'université pour les payer.

M. Matt Jeneroux: C'est vrai.

Madame Trimbee.

Dre Annette Trimbee: Ma réponse sera à peu près la même. L'argent de la province doit servir à l'enseignement, et si nous ne l'avons pas, si nous l'utilisons pour cette autre chose, nous causons des problèmes.

Le président: Bon, je vais devoir vous arrêter là.

Monsieur Julian.

M. Peter Julian: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins. Vos allocutions étaient très intéressantes.

Je vais commencer par m'adresser à vous, monsieur Rebeck.

Vous avez parlé d'un programme universel d'assurance-médicaments. Certains groupes d'affaires d'autres régions du pays nous ont dit qu'ils préféreraient que nous comblions les lacunes des différents programmes d'assurance-médicaments. Mais nous créerions ainsi un programme à l'emporte-pièce comme celui des États-Unis. Pourriez-vous nous expliquer pourquoi nous aurions intérêt à créer un programme universel d'assurance-médicaments au lieu de simplement combler les lacunes?

M. Kevin Rebeck: Bien sûr. L'assurance-médicaments est l'enjeu de l'heure. Elle peut améliorer bien des choses. Le Canada est le seul pays qui ait un programme national d'assurance-maladie qui ne comprend pas de programme d'assurance-médicaments, et nous les Canadiens y perdons beaucoup à cause de cela.

Il ne serait pas équitable de remplir les lacunes en ne servant que ceux qui n'ont pas d'assurance. Nous créerions et perpétuerions de nombreuses inégalités. En outre, nous n'en retirerions pas les économies que nous procurerait un système universel accessible à tous. Tous les citoyens devraient obtenir les mêmes montants. Ces montants ne devraient pas dépendre de leur relation avec leur employeur ou d'un programme ou d'un organisme qui fournit ces services. Nous devrions tous y avoir le même accès. C'est une question d'équité, et cela fait partie des valeurs canadiennes. Ce système transformerait la vie de bien des gens.

•(1000)

M. Peter Julian: Merci beaucoup.

Dans votre allocution, vous avez mentionné plusieurs autres problèmes. L'un d'eux était l'équité salariale. Vous avez aussi parlé de programmes d'apprentissage.

En un sens, pour ce prochain budget, il faudra choisir entre un effet de percolation — on accorderait, si vous voulez, plus de subventions tout en haut de l'échelle en espérant qu'elles dégoulineront vers le bas, vers les Canadiens. L'autre solution serait d'édifier un système sur une bonne fondation. Je pense que vous avez tous remarqué que le revenu familial est en crise au Canada. Les familles sont plus endettées qu'elles ne l'ont jamais été de toute l'histoire de notre pays. Les Canadiens sont de plus en plus stressés et reçoivent de moins en moins de services.

Dans quelle mesure est-il important d'établir l'équité salariale de manière à poser cette fondation de l'économie familiale plutôt que de commencer par le haut de l'échelle? Dans quelle mesure est-il important d'intégrer dans notre économie des programmes d'apprentissage pour bien former les employés de demain?

M. Kevin Rebeck: La question de l'équité salariale est tellement simple que les gens ne devraient pas se casser la tête pour la comprendre. Si nous faisons le même travail, nous devrions obtenir le même salaire, et nous ne devrions pas avoir de pratiques discriminatoires fondées sur le sexe. Ces pratiques se poursuivent aujourd'hui, et il faut y remédier. C'est une question d'équité.

Dès que les gens sous-employés ou sous-rémunérés reçoivent un salaire plus élevé, ils dépensent tout cet argent dans l'économie locale et ainsi, ils la rebâtissent. Voilà comment nous devons aider les Canadiens à réussir.

En outre, pour que les gens aient de bons emplois et qu'ils possèdent la formation et les compétences nécessaires pour participer pleinement à l'économie, il faut soutenir leurs activités de formation et d'apprentissage. Comme nous réalisons d'énormes projets d'infrastructures par l'entremise du gouvernement fédéral et que nous finançons ces projets, nous causerions une perte énorme en ne les ciblant pas comme occasions d'apprentissage pour les gens qui sont sous-employés ou qui font face à d'autres obstacles.

M. Peter Julian: Merci beaucoup.

Je vais maintenant m'adresser à M. Barnard et à Mme Trimbee.

Mon frère est un ancien étudiant de l'Université du Manitoba. Vous nous avez très éloquemment démontré — surtout vous, monsieur Barnard — l'importance d'investir dans des initiatives de réconciliation. Autrement dit, il faut établir des fonds dans des domaines très divers pour aider les peuples autochtones.

Plusieurs chefs des Premières Nations, dirigeants autochtones et quelques grands chefs régionaux ont témoigné devant nous. Ils ont tous insisté sur l'importance qu'a ce budget pour effectuer un changement radical. Il faut vraiment que nous discussions d'investissements de plusieurs milliards de dollars pour améliorer l'accès à

l'éducation, aux soins de santé, aux infrastructures de logement et aux langues autochtones. Il faut s'attaquer à tous ces problèmes. Plutôt que de n'accorder que de petits montants symboliques, nous devrions transformer notre façon d'établir le budget fédéral.

Selon vous, dans quelle mesure serait-il important que nous apportions ce changement radical au prochain budget afin de vraiment investir dans des initiatives de réconciliation, notamment dans le secteur de l'éducation?

M. David Barnard: Je ne doute aucunement — et je crois que d'autres en conviendront — que nous devions améliorer tout ce que nous faisons dans tous les domaines que vous avez mentionnés. Un investissement prioritaire dans certaines de ces activités confirmerait certainement l'image que nous nous faisons de notre pays et du genre de société que nous voulons édifier.

Il y a un certain nombre de points de pincement dans le système, et pour effectuer un changement radical, il faudrait voir quels programmes fonctionnent pour les alimenter. Il faudrait aussi cerner ceux qui ne fonctionnent peut-être pas si bien afin de les améliorer.

Nous vous présentons ici le point de vue particulier des éducateurs, parce que nous voyons à quel point vos investissements pourraient faire progresser l'éducation des peuples autochtones. Un bon nombre de personnes dans notre province et dans tous ses établissements postsecondaires — pas seulement dans notre université — travaillent très fort pour améliorer l'accès de ces peuples aux études et pour assurer leur succès. Nous aurions bien besoin de ressources supplémentaires. Je pense que dans notre province, nous collaborons très activement et nous savons exactement quelles mesures prendre et quelles priorités fixer.

M. Peter Julian: Madame Trimbee.

•(1005)

Dre Annette Trimbee: À mon avis, l'éducation est la clé de tout. Je ne dis pas cela parce que je suis rectrice d'une université. Honnêtement, je l'aurais aussi dit si j'étais sous-ministre, parce que je suis convaincue que la solution repose sur le développement des talents. N'oublions pas non plus l'aspect économique de la réconciliation. J'ai parfois l'impression que les gens ne la comprennent pas toujours bien. Je crois que grâce à nos investissements, la jeunesse autochtone prospérera économiquement.

Le président: La parole est à M. McLeod.

M. Michael McLeod: Merci, monsieur le président.

Merci à vous tous pour vos exposés très intéressants.

Je pense que j'ai des questions pour vous tous, mais je vais me concentrer sur l'Université de Winnipeg, parce que ce que je vous entends dire me fait un immense plaisir.

Je suis l'un des rares députés — je crois qu'il n'y en a que deux — qui soient autochtones et qui vivent dans une communauté, et je crois que je ne suis qu'un des deux députés autochtones qui aient vécu un certain temps dans un pensionnat. Quand j'y étais, on appelait cela un programme d'hébergement.

La seule raison pour laquelle je me suis présenté à ce poste était d'essayer de changer les conditions que je vois tous les jours dans nos communautés. Je représente les Territoires du Nord-Ouest, et je constate aussi la nécessité d'éduquer nos jeunes. Cette éducation est cruciale pour les libérer des conditions très difficiles dans lesquelles nous vivons. Beaucoup de nos dirigeants disent la même chose.

Au fur et à mesure que nous réglons les revendications territoriales, que nous concluons des ententes avec les mines et avec tous les autres et que nous commençons à percevoir des recettes, nous voyons beaucoup de gouvernements autochtones investir dans l'éducation postsecondaire. Mais nous commençons à remarquer que ce n'est pas suffisant.

Nous devons concevoir un programme complet qui commence dès que les filles tombent enceintes, afin de réduire le nombre d'enfants qui naissent avec le syndrome d'alcoolisation foetale et avec l'effet de l'alcool sur le fœtus. Les chiffres sont renversants. Nous avons besoin de programmes qui nourriront sainement les bébés pour que nous ne voyions plus de biberons remplis de boissons gazeuses. Les tout jeunes enfants ont aussi besoin de vivre dans des milieux sûrs, et nous ne voyons pas beaucoup de ces milieux.

La liste est longue. Lorsqu'un enfant atteint l'école primaire, nous savons qu'il commence à dépendre des drogues et de l'alcool. À l'école secondaire, les agressions sexuelles sont monnaie courante dans nos communautés.

Un grand nombre de nos gouvernements autochtones disent qu'il nous faut un plan. Il nous faut un parcours, une stratégie, qui commence dès que la mère tombe enceinte et qui se poursuit jusqu'à ce les enfants entrent à l'université. Sans cela, les difficultés s'aggravent terriblement.

Voyez-vous cette nécessité? En parlant d'un plan directeur autochtone, vous m'avez fait dresser l'oreille. Je pense que c'est ce dont nous discutons avec les gouvernements autochtones des Territoires du Nord-Ouest.

Dre Annette Trimbee: Merci.

Par plan directeur, je pense avant tout que les jeunes Autochtones, tout comme les non-Autochtones, devraient avoir un avenir prometteur et avoir des choix dans la vie.

Parfois, en nous lançant dans ce parcours, nous envisageons des solutions rapides à court terme. Je sais que quand j'étais en Alberta, au début, on poussait les étudiants autochtones vers la foresterie, vers le pétrole et le gaz, puis vers les professions de la santé. À mon avis, il faut encourager les jeunes Autochtones à s'intéresser à tous les programmes offerts dans nos établissements postsecondaires. Je crois que pour assurer l'avenir du Canada, il faut que des Autochtones qui détiennent un doctorat dirigent des classes universitaires. Nous avons besoin d'ingénieurs autochtones. Nous avons besoin de philosophes autochtones.

Je pense qu'il faut d'abord et avant tout revenir aux jeunes, et qu'il faut assurer une bonne transition entre l'école secondaire et le niveau postsecondaire en leur offrant ces services intégrés et en établissant des liens avec leurs futurs employeurs.

• (1010)

M. Michael McLeod: Oui.

J'ai siégé à un comité qui a étudié le suicide dans nos communautés autochtones, qui est attribuable à beaucoup de choses. Une des choses qui est ressortie, c'est la dissociation culturelle, chez les Autochtones, les jeunes Autochtones, qui ne sont plus fiers de qui ils sont.

Beaucoup d'étudiants qui ont fait des études postsecondaires et qui obtiennent leur diplôme — dont certains qui ont des diplômes très impressionnants — se suicident. Les étudiants à qui nous avons pu parler nous ont dit qu'ils avaient perdu le contact avec leur identité. Ils vont à l'université. Ils perdent leur culture. Ils perdent leur langue. Ils ne peuvent plus parler à leurs grands-parents. Ils ont l'impression d'avoir échoué.

Bon nombre de nos gouvernements autochtones disent maintenant que les jeunes doivent vivre dans deux mondes. Ils doivent vivre dans le monde traditionnel, savoir chasser et piéger, ainsi que posséder toutes les compétences nécessaires pour vivre près de la terre, mais ils doivent aussi vivre dans la société moderne d'aujourd'hui. J'aime utiliser l'expression que les Tlichos de la circonscription que je représente utilisent toujours, à savoir qu'ils doivent être « forts comme deux ».

À quel point est-ce important? Est-ce quelque chose que les établissements peuvent commencer à examiner, des façons d'intégrer cela dans le parcours scolaire?

Dre Annette Trimbee: C'est absolument essentiel, et nous avons constaté que les programmes pour les jeunes fonctionnent mieux si la famille participe et s'ils comportent un volet culturel. Je suis tout à fait d'accord avec vous. Pour moi, nous avons réussi lorsqu'un étudiant autochtone vient à notre université et a l'impression de conserver son identité, de ne renoncer en rien à sa famille et à son sens des valeurs. Vous avez tout à fait raison. Ils doivent composer avec deux mondes.

L'autre expérience que nous avons souvent dans notre université, c'est celle des jeunes Autochtones qui viennent me voir et qui me disent: « Annette, je sais que je suis d'origine métisse, mais avant d'arriver ici, je n'en savais pas assez à ce sujet et je n'en étais pas fier. Maintenant, j'apprends à connaître ma culture. » C'est la même chose pour beaucoup d'étudiants des Premières Nations en milieu urbain, qui ont perdu de vue leur culture. Ironiquement, dans nos universités, nos institutions coloniales, ils y ont accès à nouveau en partie parce que nous faisons venir des aînés et d'autres représentants de leurs communautés.

M. Michael McLeod: Ma prochaine question s'adresse au Réseau canadien d'opérateurs de recherche nordique.

J'ai souri quand vous avez dit travailler à -40 ° et dans l'obscurité totale. C'est l'environnement dans lequel j'ai grandi. Je suis vraiment impressionné par la quantité de recherche qui se fait. Je pense qu'il reste encore beaucoup de choses à accomplir.

En parcourant la circonscription que je représente, j'apprends beaucoup en raison des fonctions que j'occupe. Dans une des collectivités côtières que je représente, des gens m'ont dit qu'ils avaient entendu le tonnerre pour la première fois. J'étais perplexe parce que je croyais que tout le monde connaissait le tonnerre, mais dans certaines de ces collectivités, il n'y avait pas de tonnerre, pas d'orage, avant les changements climatiques. L'hiver dernier, lorsque j'ai voyagé dans l'une de ces collectivités, on parlait du recul des glaces, et maintenant, on commence à voir des épaulards, de sorte qu'on ne trouve plus de bélugas, qui sont nécessaires pour le muktuk et qui ont disparu. Beaucoup de choses changent.

Vos recherches portent sur beaucoup de sujets. Il y en a un très préoccupant, soit la disparition des artefacts. Je me demande si vous faites des travaux dans ce domaine.

Mme LeeAnn Fishback: Il y a des groupes dans nos stations qui font des recherches archéologiques.

Je pense que l'une des choses importantes est de travailler avec les collectivités et de faire de la recherche dans l'Arctique un choix viable pour les étudiants, pour les chercheurs chevronnés qui visitent les collectivités, mais aussi pour les gens qui s'y trouvent, et d'en faire un partenariat. C'est l'une des choses que nous nous efforçons de faire au sein du Réseau, c'est-à-dire établir des partenariats et fournir des ressources appropriées pour la recherche, non seulement pour les gens qui viennent du Sud, mais aussi pour les collectivités, afin qu'elles aient la capacité de conserver ces ressources ou artefacts. Il s'agit aussi — vous avez mentionné les changements climatiques — de renforcer la capacité du Canada de faire de la recherche dans notre vaste région arctique et de donner aux gens qui vivent dans les collectivités, et même dans les endroits où il n'y a pas de collectivités, les moyens d'assurer la compétitivité du Canada à l'avenir.

• (1015)

Le président: Merci. Nous avons dépassé le temps alloué.

Avant de donner la parole à M. Kelly, Mme Trimbee ou M. McLeod pour qu'ils posent leurs questions, vous avez beaucoup parlé des programmes pour les Autochtones, mais dans votre mémoire précédent, vous avez parlé de la diversité des programmes offerts. Je pense que dans les universités, les collèges, les établissements de formation professionnelle, les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral, les groupes autochtones, etc., toutes sortes de programmes sont offerts. Comment pouvons-nous restructurer cela de façon à ce qu'il y ait une plus grande coordination et peut-être une meilleure utilisation de l'argent dépensé à tous les niveaux?

Lorsqu'il s'agit de questions autochtones, il y a probablement, comme c'est le cas dans le secteur de l'agriculture, plusieurs ministères qui versent de l'argent, mais comment pouvons-nous cibler cela davantage?

Dre Annette Trimbee: Je pense que cela tient en partie à la façon dont les programmes sont conçus. Je me souviens qu'au début de ma carrière de fonctionnaire, je suis passée à la santé et au bien-être et il y avait ce fonds d'innovation en santé, qui servait à financer des projets pilotes. Lorsque ces projets pilotes étaient couronnés de succès, les autorités sanitaires les intégraient à leur financement.

J'ai toujours pensé qu'il aurait été préférable de procéder autrement, c'est-à-dire de reconnaître les innovations qui se produisent et les résultats positifs obtenus par les établissements. C'est une autre façon de concevoir des programmes et de récompenser les établissements qui font des progrès.

Le problème, c'est qu'il y a beaucoup d'excellents exemples de programmes incroyablement efficaces pour attirer les jeunes Autochtones et leur permettre d'imaginer un avenir à l'université. Il y a beaucoup d'exemples de bonnes initiatives qui sont entreprises dans les établissements, mais qui ne peuvent pas être appliquées à plus grande échelle et ne sont pas durables parce que souvent l'argent est versé de façon ponctuelle.

J'ai mentionné que nous avions le Wii Chiiwaakanak Learning Centre, qui est situé juste derrière l'Université de Winnipeg, sur l'avenue Ellice, dans l'un des secteurs socioéconomiques les plus défavorisés du point de vue statistique.

Notre personnel passe tout son temps à chercher de l'argent ici et là et à demander des subventions ponctuelles. On embauche

quelqu'un, on lance un programme de langue, il y a trop de demandes, et l'année suivante, il n'y a plus d'argent.

Il faut penser à long terme et récompenser les innovateurs.

Encore une fois, je ne demande pas d'adopter une approche unique permettant à chacun d'obtenir sa petite part, mais je pense qu'il faut parfois viser plus haut.

Le président: D'accord, merci.

Monsieur Kelly.

M. Pat Kelly: Merci.

Il y a beaucoup d'information intéressante.

Je commencerai par Mme Fishback et le Nord.

Outre le financement des activités de recherche que vous entreprenez, y a-t-il d'autres choses que le gouvernement fédéral pourrait faire pour faciliter votre travail?

Je pose la question parce que nous avons déjà entendu des témoignages à ce sujet à Whitehorse, et même l'an dernier, lorsque nous étions à Yellowknife. Il y a de réelles lacunes dans l'infrastructure de base dans le Nord. Nous avons entendu parler de ce genre de situations à maintes reprises — des routes inadéquates, des aéroports qui n'ont pas été rénovés ou modernisés, ou qui sont tout simplement inexistantes, de même que les installations portuaires.

Dans quelle mesure les infrastructures publiques de base vous aideraient-elles dans le cadre des travaux que vous menez dans le Nord?

Mme LeeAnn Fishback: Merci beaucoup de la question.

Bon nombre de nos installations ne répondent peut-être pas à certaines de ces exigences de base puisqu'elles sont situées dans une région où il n'y a pas d'accès routier, pas d'installations portuaires ni d'aéroport. Des infrastructures de base faciliteraient beaucoup l'accès aux installations.

Par exemple, à Churchill, il n'y a pas eu de ligne de chemin de fer depuis un an et demi. On est en train de la réparer, et j'espère que nous récupérerons ce lien ferroviaire bientôt. Cela permettra de soutenir des projets comme celui de l'observatoire maritime de Churchill, dont M. Barnard a parlé, pour lequel on tente de faire livrer des matériaux de construction. Ces mesures aideront à promouvoir les installations de recherche, ainsi que la construction et l'exploitation, en vue de réduire certains de ces coûts.

Comme M. McLeod l'a mentionné, je pense qu'une autre chose serait d'accroître la capacité des communautés autochtones de faire de la recherche et d'établir des partenariats avec le milieu de la recherche en général.

Je suis certaine qu'à Whitehorse, vous avez rencontré les gens du Yukon College, qui travaillent à l'établissement d'une université au Yukon, pour qu'il y ait une université dans le Nord.

Je pense que ce sont toutes là des façons différentes de soutenir la recherche dans l'Arctique.

• (1020)

M. Pat Kelly: Merci.

Monsieur Everson, vous avez parlé de compétitivité; les enjeux auxquels fait face l'économie canadienne et qui ont une incidence sur votre industrie, la compétitivité fiscale. La tarification du carbone était votre deuxième point.

Avez-vous une demande précise d'aide ou d'exemption concernant la taxe sur le carbone? Que souhaitez-vous?

M. Jim Everson: Dans le cadre de la mise en oeuvre du système de tarification du carbone, on travaille à la fois avec ce qu'on appelle le filet de sécurité fédéral et avec un programme provincial pour instaurer une redevance sur le carbone appelée système de tarification fondé sur le rendement. Il s'agit d'un mécanisme de transition destiné aux grands consommateurs d'énergie, en particulier ceux qui sont exposés à l'environnement commercial mondial, afin qu'ils puissent faire la transition vers cet environnement.

M. Pat Kelly: Vous ne demandez pas d'exemption. Demandez-vous un remboursement?

M. Jim Everson: Nous demandons l'accès à ce système de tarification fondé sur le rendement, afin de pouvoir faire la transition vers cet environnement.

M. Pat Kelly: C'est un thème récurrent que nous avons entendu de la part d'autres industries complètement différentes. Cela en dit long sur le désavantage concurrentiel auquel toute une gamme d'industries semblent être confrontées dans le cadre de ce système de tarification du carbone. Si nous nous retrouvons avec une taxe sur le carbone qui nuit à chaque industrie en vertu d'une règle d'exclusion ou d'un arrangement spécial, ou si des fonds de transition ou d'autres sommes doivent être versés, ou en fait, comme nous l'avons entendu dans des témoignages, si nous ajoutons une taxe sur le carbone aux importations pour rendre les règles du jeu plus équitables, nous refilons tout cela au consommateur. En même temps, celui-ci subit des pressions de toutes parts et n'a pas la capacité de payer une taxe supplémentaire.

Je crois que vous avez dit que vous aviez cinq points. Nous avons parlé de la taxation, de la tarification du carbone, du biodiesel, ainsi que du commerce avec la Chine. Quel était votre autre point?

M. Jim Everson: Non, ce sont les quatre que j'ai mentionnés.

M. Pat Kelly: D'accord. Je croyais que vous aviez dit cinq, et j'attendais le cinquième.

Pour le temps qui reste, y a-t-il quelque chose que vous aimeriez ajouter?

M. Jim Everson: Nous ne disons pas que les taxes sur le carbone sont une mauvaise politique. Nous ne sommes pas des experts en matière de lutte contre les changements climatiques.

Nous sommes dans un environnement concurrentiel à l'échelle mondiale, extrêmement compétitif par rapport aux autres marchés pétroliers dans le monde. Lorsqu'une taxe est appliquée dans un pays, mais pas dans un autre, cela fait en sorte qu'il est extrêmement difficile de générer une croissance économique, surtout pour les produits à valeur ajoutée.

M. Pat Kelly: Il y a donc le risque de la fuite de carbone, qui se produit lorsque vous déplacez la production du Canada vers un autre pays où il n'y a pas de taxe sur le carbone.

Merci.

Le président: Nous allons devoir nous arrêter ici.

Monsieur Fergus, c'est vous qui poserez les dernières questions.

[Français]

M. Greg Fergus: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais commencer par adresser un commentaire à Mme Smitka. C'est un commentaire, ce n'est pas une question.

Votre secteur, tout comme le font au Québec les Sociétés d'aide au développement des collectivités, les SADC, et les Centres d'aide aux entreprises, les CAE, fait un travail exceptionnel pour le développement des collectivités.

Je le dis en guise de message à mes collègues autour de la table. S'ils ne sont pas déjà au courant du travail que font les CAE et les SADC, je les encourage à aller faire une visite dans leur région respective. Ils verront qu'il y a des bénévoles, soit des anciens gens d'affaires et des entrepreneurs, qui aident d'autres entrepreneurs à développer quelque chose dans leur propre région.

C'est le commentaire que je voulais faire, madame Smitka. Je vous salue, et j'appuie entièrement votre demande, qui est tout à fait raisonnable.

Mes questions vont plutôt porter sur la recherche. Madame Fishback, monsieur Barnard et madame Trimbee, vous avez parlé de l'importance de faire de la recherche, surtout dans le Nord. On en entend beaucoup parler ici. Deux de mes collègues ont soulevé ce point, notamment M. McLeod. Ce qui lie la question du Nord et les initiatives faites ici par M. Barnard et Mme Trimbee, c'est la participation des Autochtones, non seulement des étudiants autochtones et des communautés autochtones, mais aussi des chercheurs autochtones.

Monsieur Barnard et madame Trimbee, pouvez-vous nous parler du rôle que jouent vos institutions? J'espère que, dans vos universités, le nombre d'Autochtones est en croissance et qu'ils font de la recherche à tous les niveaux, soit du premier cycle jusqu'au doctorat.

• (1025)

[Traduction]

Le président: Qui veut commencer?

Madame Trimbee.

Dre Annette Trimbee: J'ai mentionné qu'environ 10 % de nos étudiants sont autochtones. Nous avons des programmes de maîtrise uniques, par exemple, en gouvernance autochtone et en développement, à savoir en grande partie le développement dans une optique autochtone. Nous avons une expertise de recherche en santé qui est différente de celle que l'on retrouve dans une faculté de médecine.

Je crois que nous insistons de plus en plus sur le fait que la recherche effectuée dans les collectivités autochtones doit être dirigée par des chercheurs autochtones. En ce qui concerne les trois conseils, le CRSH, le CRSNG et les IRSC, ils examinent tous leurs programmes. Ils cherchent des moyens d'attirer des étudiants autochtones et de les amener à croire en eux-mêmes et à une carrière en recherche.

Je pense que ces derniers emboîtent le pas de façon très progressive, et les universités s'adaptent en conséquence. Cependant, comme je l'ai mentionné plus tôt, nous devons travailler fort pour aider les étudiants à faire la transition vers les études supérieures. Encore une fois, cela les éloigne de leur collectivité, et cela pourrait être perçu comme créant un fossé encore plus grand en ce qui concerne leur isolement de leur famille, notamment.

M. David Barnard: À l'Université du Manitoba, on met de plus en plus l'accent sur la recherche de premier cycle dans tous les programmes, et cela s'applique aux étudiants autochtones et non autochtones.

Dans un certain nombre de cas, au premier cycle, nous avons mis en place ce que nous appelons des programmes d'accès. Nous ciblons particulièrement les étudiants autochtones. Il se peut que le dossier qu'ils soumettent pour justifier leur candidature ne soit pas aussi étoffé. Nous allouons des places à ces étudiants dans des programmes comme le génie, par exemple. Le bilan montre que, grâce à un certain soutien dans le cadre de ces programmes, ces gens réussissent à merveille.

L'an dernier, le gagnant de la médaille d'or et l'étudiant en génie qui a décroché la troisième place ont réussi exceptionnellement bien grâce au programme d'accès. Je pense qu'il y a deux choses en jeu. Tout d'abord, nous devons attirer les étudiants dans le programme et, ensuite, faire plus de recherche dans les programmes de premier cycle.

Au niveau des études supérieures, nous avons très bien réussi à embaucher des professeurs autochtones, qui attirent eux-mêmes des étudiants autochtones. Nous avons augmenté le nombre de professeurs autochtones au cours de chacune des dernières années. Cela fait partie d'une enveloppe budgétaire ciblée.

Le troisième aspect générique que je mentionnerais est notre travail dans le Nord. Je suis conscient des minutes qui passent, alors je me dépêche. Une part très importante du travail que nous faisons dans le Nord se fait en collaboration avec les peuples autochtones du Nord. Ils travaillent en partenariat avec nous et sont donc très impliqués dans cette recherche.

En fait, nous avons fait paraître une publication très intéressante il y a quelques années, un très beau livre, *Two Ways of Knowing*. L'accent était mis sur deux façons d'acquérir des connaissances: celle que l'on retrouve dans la communauté autochtone et celle apportée par les scientifiques qui s'y rendent.

• (1030)

[Français]

M. Greg Fergus: Je m'excuse de vous interrompre.

[Traduction]

Le président: Monsieur Fergus, votre temps est écoulé. En fait, vous avez dépassé votre temps. Vous allez devoir régler votre horloge.

Nous allons devoir interrompre la séance aujourd'hui parce que deux députés doivent partir. Nous allons suspendre la séance maintenant, à 10 h 30, pour passer à notre prochain groupe de témoins et terminer à temps. Je suis désolé.

De toute façon, je remercie tous les témoins de leurs exposés.

Nous allons suspendre la séance pendant 10 minutes et commencer avec notre prochain groupe de témoins.

Sur ce, la séance est suspendue.

• _____ (Pause) _____

•

• (1045)

Le président: Comme tout le monde est ici, nous reprenons nos travaux.

Comme vous le savez tous, nous allons entendre le dernier groupe de témoins, mais non le moindre, pour les consultations prébudgétaires en prévision du budget de 2019.

Je tiens à remercier tous les témoins d'être venus. Pour ceux qui ont fait des exposés avant le 15 août, nous les avons sur notre iPad et nous en tiendrons compte dans nos recommandations au gouvernement.

Avant de commencer, je demanderais aux députés de se présenter, afin que les gens sachent d'où ils viennent.

Nous allons commencer par M. Julian, du NPD.

M. Peter Julian: Je m'appelle Peter Julian. Je représente la circonscription de New Westminster—Burnaby, sur la côte de la Colombie-Britannique, le territoire traditionnel de la Première Nation Qayqayt et des Salishes de la côte.

Bienvenue. Nous avons hâte d'entendre vos interventions.

M. Matt Jeneroux: Je suis Matt Jeneroux, député d'Edmonton.

Je vous remercie d'être ici aujourd'hui.

M. Pat Kelly: Je m'appelle Pat Kelly. Je suis le député de la circonscription de Calgary Rocky Ridge.

[Français]

M. Greg Fergus: Bonjour, je m'appelle Greg Fergus et je suis le député de la circonscription de Hull—Aylmer, dans la région de l'Outaouais, au Québec, de l'autre côté de la rivière des Outaouais.

[Traduction]

Mme Kim Rudd: Je suis Kim Rudd, députée de Northumberland—Peterborough-Sud. Pour vous mettre en contexte, il s'agit d'une circonscription rurale du sud-est de l'Ontario.

M. Michael McLeod: Bonjour. Je m'appelle Michael McLeod. Je suis le député des Territoires du Nord-Ouest.

Bienvenue.

Le président: Je suis Wayne Easter, député de la circonscription de Malpeque, à l'Île-du-Prince-Édouard.

Sur ce, nous allons commencer par nos premiers témoins. Nous accueillons M. Peco et M. Fritz, de l'Association canadienne des foires et des expositions.

Bienvenue.

M. Michael John Peco (vice-président, Association canadienne des foires et des expositions): Merci de nous avoir invités ici aujourd'hui.

Je m'appelle John Peco. Je suis le directeur général du développement des affaires de la Canadian National Exhibition à Toronto. Auparavant, j'étais le directeur général de la foire de Markham, dans la banlieue nord de la région de Toronto. Je vous en parle parce que j'ai cette perspective des besoins des grandes foires, la Canadian National Exhibition étant le plus grand événement au pays qui attire plus de 1,5 million de personnes chaque année, mais aussi d'une petite foire, comme celle de Markham, qui attire environ 70 000 personnes chaque année.

Nous sommes ici aujourd'hui pour vous parler comme dirigeants de l'Association canadienne des foires et expositions. Nous représentons quelque 800 foires, sociétés agricoles et expositions partout au pays, des plus grandes aux plus petites. À notre avis, les foires ont un lien culturel, traditionnel et émotionnel très profond avec les gens des collectivités où elles ont lieu, et elles incarnent un véritable sentiment d'identité canadienne. En même temps, ces événements sont des moteurs économiques importants dans les régions où ils ont lieu. En moyenne, nos foires nationales et celles dans les petites collectivités génèrent plus de 17,2 millions de dollars en retombées économiques. La moyenne est d'un peu moins de 1 million de dollars par année, ce qui a des répercussions très importantes sur les économies locales.

Il y a plusieurs foires dans notre pays qui sont plus anciennes que notre pays même. Dans le comté de Hants, en Nouvelle-Écosse, nous avons la Hants County Exhibition, qui a environ 252 ans. Il y a la foire de Williamstown en Ontario, qui a 206 ans d'âge, et celle de Lachute, au Québec, qui a 193 ans.

Je vous fais part de tout cela en guise de contexte, parce que nous espérons que vous envisagerez aujourd'hui de reconnaître les foires et les expositions canadiennes comme des événements culturels et patrimoniaux, et de modifier le libellé des subventions de Patrimoine canadien de façon à inclure expressément les foires et les expositions dans cette enveloppe de financement. Le gouvernement a beaucoup appuyé les festivals au cours des dernières années. Nous sommes d'accord avec cela, bien sûr, mais dans bien des cas, les foires et les expositions ne répondent pas aux critères stricts établis pour définir un festival. Nous estimons que nos expositions et nos foires comportent de nombreuses dimensions culturelles. Il est très courant de voir des spectacles d'amateurs, des festivals de gastronomie, des vitrines d'artisans et de nombreuses autres activités culturelles dans nos événements. Nous exhortons le gouvernement à considérer les foires et les expositions comme une institution patrimoniale vitale et à modifier en conséquence le libellé des subventions du Patrimoine canadien.

Notre autre force et l'objectif principal de la majorité de nos membres sont de faire connaître l'agriculture au public. Alors que le gouvernement continue d'essayer de bâtir la confiance du public dans l'agriculture pour assurer sa compétitivité, nous encourageons ses représentants à aller voir nos événements et à collaborer avec nous. Nos événements accueillent plus de 35 millions de visiteurs chaque année partout au pays.

En tant qu'organisme national, l'ACFE possède l'expertise nécessaire pour renforcer la confiance du public. La majorité de nos membres ont pour mandat d'inclure l'agriculture dans leur programmation par la voie de spectacles, de concours, d'expositions et de programmes éducatifs. Nous savons aussi comment organiser un événement réussi et attrayant pour les gens de tous les âges et de tous les groupes démographiques. Il s'agit certainement d'une combinaison unique que peu d'autres festivals ou organismes peuvent offrir. C'est pourquoi nous demandons en deuxième lieu que le gouvernement affecte 10 millions de dollars sur quatre ans, dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture ou PCA, à des projets d'éducation agricole, de biosécurité et de sécurité, de bien-être des animaux et d'engagement communautaire à l'occasion de foires et d'expositions partout au pays. Nos membres sont prêts à créer et à appuyer un cadre national d'excellence sous notre direction.

Je cède maintenant la parole à mon collègue Max.

• (1050)

M. Max Fritz (directeur exécutif par intérim, Association canadienne des foires et des expositions): Merci, John.

Bonjour à tous. Comme John, j'ai des antécédents variés dans le domaine des foires et expositions. Je suis né et j'ai grandi à Calgary — un garçon de l'Alberta — et je vis sur une ferme juste à l'extérieur de Calgary. J'ai passé toute ma carrière dans les foires et expositions de cette région.

Tout au long de notre exposé, nous avons cité des chiffres — 35 millions de visiteurs par année, et ainsi de suite. Ces chiffres proviennent d'une étude d'impact économique commandée en 2008 et fondée sur une recherche qui remonte à près de 10 ans. Ces chiffres ont renforcé notre organisation, en nous aidant, nous et nos

intervenants, à comprendre le rôle que nous jouons dans la société canadienne.

Par conséquent, notre troisième recommandation est que le gouvernement fournisse un financement d'un million de dollars pour une enquête nationale approfondie sur l'impact économique et socioéconomique des foires et des expositions partout au Canada. En 2008, il a été rapporté que nos événements injectent 1 milliard de dollars par année dans l'économie et que les dépenses liées aux foires soutiennent 10 700 emplois à temps plein dans de nombreux secteurs. Comme nous l'avons mentionné précédemment, nous sommes convaincus que ces chiffres ont augmenté, mais nous n'avons aucune preuve tangible de cela, ni la capacité de le mesurer sans une nouvelle étude.

L'une des principales façons dont nos événements contribuent à l'économie canadienne est de soutenir et de stimuler le tourisme. Avec les festivals et d'autres événements, nous avons réussi à attirer des visiteurs locaux, nationaux et internationaux pendant des décennies. Ces visiteurs séjournent dans des hôtels canadiens, mangent dans des restaurants canadiens et achètent des souvenirs et des produits canadiens. Par conséquent, les foires et les expositions à elles seules génèrent 97 millions de dollars en taxes fédérales chaque année.

Afin de s'assurer que ces événements demeurent de calibre mondial dans un marché planétaire de plus en plus concurrentiel, nous recommandons que le gouvernement établisse un programme de financement de 20 millions de dollars par année, expressément consacré à la croissance des foires, festivals et événements ayant la capacité de générer des activités touristiques et économiques. Grâce à ce financement, les fournisseurs de services canadiens feraient également l'objet d'une promotion, et un programme d'incitatifs serait élaboré pour embaucher des fournisseurs canadiens, les soutenir et, par conséquent, assurer la compétitivité du Canada sur le marché du divertissement et des événements.

Notre dernière recommandation est que le gouvernement exclue les foires, les expositions et les événements liés à la commandite dans le cadre du projet de loi S-228, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (interdiction de faire de la publicité d'aliments et de boissons s'adressant aux enfants). De nombreux salons et événements locaux dépendent largement du soutien des entreprises, des commanditaires et des sociétés locales pour appuyer leurs activités de développement communautaire. Le projet de loi S-228 pourrait avoir des répercussions sur leurs industries et leur capacité de soutenir nos événements. Des centaines de petites collectivités et de foires rurales et éloignées travaillent très fort pour poursuivre leurs activités, malgré les baisses de revenus ponctuelles et des difficultés logistiques constantes. Sans le soutien du secteur privé, ces collectivités locales ne pourront probablement plus organiser de foires et d'expositions dans leur forme actuelle.

L'ACFE est une organisation basée sur les services. Nous sommes un organisme de bienfaisance. Nous voulons un soutien supplémentaire, conformément aux recommandations précédentes, afin que nos membres puissent réussir à l'avenir.

Merci beaucoup de votre temps.

• (1055)

Le président: Merci beaucoup à vous deux.

Je donne maintenant la parole à M. Olin, président de l'Association chiropratique canadienne.

Bienvenue.

M. Gerald Olin (président, Association chiropratique canadienne): Merci, monsieur le président.

Je suis le Dr Gerald Olin. Je suis chiropraticien depuis plus de 20 ans et l'actuel président de l'Association chiropratique canadienne. Je m'adresse à vous au nom des 9 000 chiropraticiens représentés par l'Association chiropratique canadienne et les dix associations provinciales.

Aujourd'hui, j'aimerais demander au gouvernement fédéral d'ajouter les chiropraticiens à la liste des professionnels autorisés à déterminer l'admissibilité au crédit d'impôt pour personnes handicapées.

Beaucoup de Canadiens souffrant d'arthrose se tourment vers les chiropraticiens, qui sont membres d'une profession réglementée dans toutes les provinces et ont reçu une formation exhaustive pour évaluer, diagnostiquer et traiter les troubles musculosquelettiques, comme l'arthrose ou les douleurs au dos, au cou et au genou.

Les chiropraticiens sont souvent les mieux placés pour déterminer le moment où un trouble musculosquelettique devient une incapacité. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos patients sur une longue période pour gérer leurs symptômes et améliorer leur qualité de vie. La gestion efficace des affections musculosquelettiques chroniques repose sur une relation suivie entre le docteur et le patient.

Étant donné que les chiropraticiens ne figurent pas sur la liste des professionnels de la santé autorisés à délivrer le certificat d'admissibilité au crédit d'impôt pour personnes handicapées, certains Canadiens font face à des obstacles et doivent composer avec des retards. Les chiropraticiens sont des professionnels qui possèdent un savoir unique et se spécialisent en santé musculosquelettique. C'est notre expertise et nous cherchons à mieux appuyer nos patients.

Il s'agit d'ailleurs du motif principal pour lequel nous demandons d'être ajoutés à la liste des professionnels autorisés à déterminer l'admissibilité au crédit d'impôt pour personnes handicapées.

Par exemple, beaucoup de Canadiens qui souffrent d'arthrose se fient à leur chiropraticien pour évaluer, gérer et atténuer leurs symptômes et l'impact qu'ils ont sur leur vie. Ils font entre autres appel aux services de leur chiropraticien pour retrouver plus d'aisance dans la réalisation de leurs activités courantes. La chiropratique facilite la gestion des douleurs osseuses et articulaires, et les traitements incluent souvent des plans de soins personnalisés venant avec des recommandations de réadaptation, comme des programmes d'exercice qui aident les patients à atteindre leurs objectifs. Toutefois, en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, lorsque l'arthrose d'un de nos patients atteint actuellement le stade de la déficience, nous ne sommes pas en mesure de l'aider, n'étant pas autorisés à délivrer le certificat pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées, même si nos qualifications sont comparables à celles d'autres professionnels de la santé figurant déjà dans la Loi de l'impôt sur le revenu.

C'est un obstacle de taille pour ces Canadiens handicapés. Pour obtenir le certificat pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées, nos patients sont inutilement contraints de consulter un autre professionnel de la santé, qui ne connaît pas nécessairement leurs antécédents médicaux. Cette situation peut se traduire par la prise de plusieurs rendez-vous auprès d'un autre professionnel de la santé chargé d'évaluer l'incapacité aux fins du certificat pour crédit d'impôt pour personnes handicapées, ce qui ajoute un poids sur les épaules du patient et entraîne des coûts supplémentaires pour notre système de santé.

Malgré l'aide qu'ils apportent à des millions de Canadiens, les chiropraticiens ne sont malheureusement pas autorisés par le gouvernement fédéral à déterminer le niveau de déficience de leurs patients et l'admissibilité de ces derniers au crédit d'impôt pour personnes handicapées. Or, les chiropraticiens sont reconnus dans la plupart des programmes provinciaux, y compris les programmes d'indemnisation des accidentés du travail et de réadaptation pour les accidentés de la route, comme des évaluateurs du niveau de déficience.

Bon nombre d'entre eux siègent aussi à divers tribunaux d'appel, où ils sont appelés à évaluer les incapacités et à faire des recommandations appropriées. Au cours des 10 dernières années, j'ai personnellement exercé les fonctions d'évaluateur à la Société d'assurance publique du Manitoba et rédigé des rapports sur les incapacités et le retour au travail.

Les coûts associés à cette demande sont minimes, car nous souhaitons amoindrir le fardeau pesant sur les Canadiens atteints d'affections musculosquelettiques graves qui ont besoin du certificat pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées.

Les chiropraticiens se soucient grandement de leurs patients et de leur famille, et aimeraient pouvoir jouer leur rôle jusqu'au bout en facilitant la tâche des patients qui sont admissibles au crédit d'impôt pour personnes handicapées et qui en font la demande.

Notre demande jouit aussi de l'appui de la Société de l'arthrite, qui parle au nom des Canadiens atteints d'arthrose à l'échelle nationale, et du Conseil des Canadiens avec déficiences.

Les personnes qui profiteront en premier lieu du changement proposé sont atteintes de maladies satisfaisant aux critères d'admissibilité et dont les problèmes, les symptômes ou les limitations connexes sont actuellement traités par un chiropraticien. En deuxième lieu, leurs proches aidants, familles et amis en tireront également parti.

Au nom des Canadiens et des patients que nous traitons et représentons, nous demandons au Comité permanent des finances d'appuyer notre recommandation d'ajouter les chiropraticiens à la liste des professionnels de la santé autorisés à délivrer le certificat pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées.

Merci de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole au nom des Canadiens souffrant de troubles musculosquelettiques graves. Je serai heureux de répondre à vos questions.

• (1100)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Olin.

Nous allons maintenant entendre M. Leach et Mme Fennell, du Royal Winnipeg Ballet du Canada.

Bienvenue.

M. Don Leitch (président du conseil d'administration, Canada's Royal Winnipeg Ballet): Merci beaucoup. Nous sommes heureux d'être ici aujourd'hui.

Je m'appelle Don Leitch. Je suis président du conseil d'administration du Royal Winnipeg Ballet, le RWB. Je suis également président et chef de la direction du Business Council of Manitoba. Au sein de cette organisation, nous insistons régulièrement sur l'importance pour le Canada d'être concurrentiel à l'échelle internationale sur tous les plans, afin que nos citoyens aient accès à des emplois intéressants et productifs.

L'école du RWB est l'une des principales écoles de formation artistique professionnelle au Canada. Depuis près de 50 ans, cette école inspire des élèves talentueux et leur fournit les outils nécessaires pour faire carrière comme danseurs professionnels et professeurs de danse. Les membres de notre corps professoral sont déterminés à aider les étudiants à réaliser leur plein potentiel et à cultiver les niveaux élevés de discipline, de dévouement et d'excellence technique nécessaires pour réussir dans le monde exigeant de la danse professionnelle d'aujourd'hui. Nous sommes reconnaissants de l'appui de nos partenaires du gouvernement, sans qui nous ne pourrions pas faire ce travail important.

Je parle également au nom des 36 organismes professionnels de formation artistique qui bénéficient du Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts.

Je vais parler de la formation.

La recommandation collective de ces 36 organisations professionnelles est que le gouvernement du Canada augmente ses investissements dans la formation d'artistes professionnels, afin d'assurer la compétitivité du Canada dans les arts, la culture et le divertissement à l'échelle internationale.

Dans le budget de 2016, le gouvernement du Canada s'est engagé à investir 1,9 milliard de dollars dans les arts et la culture, soit l'investissement le plus important de tous les pays du G7. Nous applaudissons cet investissement et croyons qu'il renforcera les industries culturelles et créatives canadiennes et appuiera nos institutions nationales.

Dans le cadre de cet engagement, le financement du Conseil des arts du Canada sera doublé d'ici 2021, passant de 180 millions de dollars à 360 millions de dollars. Il s'agit d'un investissement qui change la donne et d'un vote de confiance important envers les artistes professionnels qui ont terminé leur formation et qui sont prêts à créer, produire, enregistrer et exposer leurs œuvres.

Cependant, l'engagement du gouvernement ne tient pas compte de la première partie du continuum, soit la formation spécialisée et ciblée que les artistes reçoivent pour devenir des professionnels. Cette formation n'est pas financée par le Conseil des arts du Canada, mais par le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts, le FCFSa. C'est le ministère du Patrimoine canadien qui s'en charge. Étant donné que le FCFSa ne faisait pas partie de l'investissement actuel, un investissement annuel est nécessaire pour suivre le rythme de la croissance du Conseil des arts du Canada et réaliser la pleine valeur de l'investissement qui a été fait.

En 2016-2017, le financement du FCFSa était de 23 millions de dollars et se situe à ce niveau depuis 2009. Nous recommandons un investissement annuel supplémentaire de 10 millions de dollars. Cet investissement permettrait au ministère du Patrimoine canadien d'accroître son soutien aux programmes de formation existants et de financer de nouveaux organismes de formation en arts issus de communautés autochtones et diversifiées.

Grâce à des fonds supplémentaires, les organismes de formation artistique professionnelle augmenteront les possibilités de formation pour les artistes et veilleront à ce que la formation soit pertinente pour le XXI^e siècle, grâce à l'utilisation de la technologie numérique dans la création, la production et la distribution; prépareront les artistes à interagir avec le public de nouvelles façons, y compris dans le cadre d'activités de développement communautaire qui renforceront notre société grâce à une compréhension commune des histoires diversifiées du Canada; et offriront aux artistes des occasions de développer les compétences en leadership que valorise l'économie

créative, que ce soit dans des organismes à but lucratif ou sans but lucratif.

L'école du Royal Winnipeg Ballet a fièrement formé des artistes de renommée mondiale comme le directeur artistique du RWB, André Lewis, la directrice artistique associée, Tara Birtwhistle, les danseuses principales Jo-Ann Sundermeier et Sophia Lee, ainsi que la danseuse étoile et officier de l'Ordre du Canada, Evelyn Hart. D'autres diplômés du RWB dansent sur des scènes partout au pays et dans le monde avec des compagnies de renommée mondiale comme le Ballet Zurich, Pina Bausch et le Birmingham Royal Ballet.

D'autres encore se font connaître comme chorégraphes et chefs de file du domaine des arts, comme Jera Wolfe de Red Sky et Marshall Pynkoski d'Opera Atelier. Ces artistes formés au Canada partagent leur talent et rappellent au monde la contribution exceptionnelle du Canada aux arts.

En conclusion, il suffit de voir le succès de la contribution annuelle de 62 millions de dollars au programme À nous le podium de Sport Canada pour comprendre l'impact des investissements d'aujourd'hui sur l'avenir.

• (1105)

Les artistes qui sont dans nos écoles maintenant ou qui auditionnent cette année et l'année prochaine, et qui se feront connaître dans les années futures, méritent cet investissement dans leur avenir.

Nous recommandons que le gouvernement du Canada augmente de 10 millions de dollars son investissement dans le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts dans le budget de 2019, afin d'assurer la compétitivité du Canada dans les arts, la culture et le divertissement. Un investissement dans l'excellence produit l'excellence.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Leitch.

Nous accueillons Mme Armstrong de l'Indigenous Women's Healing Centre. Bienvenue.

Mme Annetta Armstrong (directrice générale, Indigenous Women's Healing Centre): Merci.

Je m'appelle Annetta Armstrong. Je suis la directrice générale de l'Indigenous Women's Healing Centre.

Nous exploitons trois établissements résidentiels à Winnipeg pour les femmes autochtones en milieu urbain.

Notre North Star Lodge est précisément un centre de transition pour les femmes autochtones qui essaient de faire des choix positifs pour régler certains des problèmes systémiques énormes auxquels sont confrontées les femmes autochtones en milieu urbain.

Beaucoup de jeunes femmes qui viennent vivre avec nous essaient de lutter contre ces systèmes et de s'y retrouver. Elles reprennent la garde de leurs enfants ou s'efforcent de solidifier leur situation lorsqu'elles sont aux prises avec des problèmes de toxicomanie.

Nous avons également un immeuble appelé Memengwaa Place, qui est un établissement de deuxième étape pour les femmes qui ont réussi à reprendre la garde de leurs enfants, qui ont besoin d'un soutien supplémentaire pour pouvoir vivre dans notre immeuble tout en ayant accès à des services de gestion de cas et à mon personnel.

Notre troisième établissement est l'Eagle Women's Lodge. Il s'agit de notre plus récent immeuble qui compte trois étages. Nous exploitons un ERC du Service correctionnel du Canada. Il s'agit essentiellement d'une maison de transition pour les femmes qui sortent du système correctionnel. Nous accueillons également des femmes qui proviennent du système provincial.

Je me réjouis de notre demande aux termes de l'article 81 parce que nous avons présenté une demande à Ottawa pour l'ouverture d'une installation en vertu de l'article 81. La rumeur veut qu'elle se trouve probablement sur le bureau du Conseil du Trésor. Ce n'est qu'une question de temps avant qu'elle soit approuvée. Pour ceux d'entre vous qui ne savent pas pourquoi c'est important, si une femme est condamnée à une peine fédérale au Manitoba en ce moment, elle n'a nulle part où aller. Elle doit être expédiée à l'extérieur de la province. Je suis persuadée que cela coûte très cher. Il y a beaucoup de femmes manitobaines qui attendent dans les établissements d'un bout à l'autre du Canada pour rentrer chez elles. Mon établissement en vertu de l'article 81 permettra aux femmes qui sont dans des établissements à sécurité minimale de revenir à la maison pour finir de purger leur peine dans mon immeuble, avec mon personnel et d'avoir accès aux ressources, au counseling post-traumatique et aux services dont elles ont besoin. Il permettra également de rapatrier ces femmes dans leur famille et, espérons-le, de les réunir avec leurs enfants avant même qu'elles aient fini de purger leur peine. Je suis vraiment enthousiaste.

Les recommandations que je formule aujourd'hui s'appliquent à tous les systèmes avec lesquels moi-même et ces dames dont je m'occupe devons composer tous les jours.

La première recommandation concerne l'enquête sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées. Je crois fermement qu'il faut prolonger l'enquête et continuer à la financer. Les questions qui sont soulevées dans le cadre de cette enquête sont tellement importantes que nous ne pouvons pas refuser de la prolonger. Les responsables doivent commencer à trouver des solutions et à définir ce que ces familles doivent faire pour aller de l'avant.

Ma deuxième recommandation concerne les familles autochtones et le fait de ne pas les séparer. Il faut investir des sommes importantes pour aider les parents à prendre les mesures nécessaires pour que leurs enfants ne soient pas pris en charge. Encore une fois, au besoin et dans la mesure du possible, les enfants devraient être placés dans des environnements culturellement appropriés.

Par l'entremise de ma troisième recommandation, je demande à ce que toutes les ententes de financement que le gouvernement du Canada est en train de conclure avec des organismes sans but lucratif comprennent un salaire de subsistance garanti, en tenant compte de la possibilité d'offrir des salaires concurrentiels.

Ma quatrième recommandation est citée dans les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, à savoir que le gouvernement du Canada veille à faire des pavillons de ressourcement pour détenus autochtones une priorité en matière de logement des délinquants autochtones. J'ajouterais simplement que ce seront peut-être des pavillons de ressourcement dirigés par des Autochtones et non par le Service correctionnel du Canada.

Cinquièmement, je recommande que le gouvernement du Canada affecte immédiatement les ressources aux modèles Logement d'abord, en accordant la priorité aux besoins spéciaux des femmes itinérantes. Femmes itinérantes et enfants sans abri vont de pair. Les problèmes des femmes sans abri sont très différents de ceux des hommes itinérants.

Enfin, je recommande au gouvernement du Canada de s'associer à 100 centres pour femmes partout au pays afin d'établir une entreprise à vocation sociale qui permettra aux femmes marginalisées d'avoir accès à cette formation, à cet emploi et à ce revenu.

•(1110)

Dans un esprit de véritable réconciliation, je pense qu'il est temps de commencer à examiner ces questions et à les régler.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant entendre Mme Robertson, présidente-directrice générale du service de sauvetage aérien en cas de traumatologie par choc ou STARS et Mme Beauchesne. Bienvenue.

Mme Andrea Robertson (présidente-directrice générale, Shock Trauma Air Rescue Service (STARS)): Merci, monsieur le président, et merci aux membres du Comité d'avoir demandé à STARS de participer à vos consultations prébudgétaires.

STARS, ou Shock Trauma Air Rescue Service, est un organisme à but non lucratif qui fournit des soins intensifs, des services d'ambulance et de sauvetage aérien aux collectivités et aux populations isolées des Prairies et de l'Est de la Colombie-Britannique. Nous sommes financés par les gouvernements provinciaux et par les dons généreux de particuliers, d'organismes de services et de sociétés. Notre mandat est de fournir des soins vitaux et de niveler les règles du jeu pour que les habitants des collectivités rurales et éloignées aient le même accès aux soins que les Canadiens vivant dans les centres urbains.

Pour continuer à nous acquitter de ce mandat, nous devons renouveler notre flotte d'hélicoptères, car la flotte actuelle est vieillissante et de plus en plus difficile à entretenir et plus coûteuse à réparer. Je suis ici pour demander au gouvernement fédéral d'effectuer un investissement de capitaux ponctuel en vue d'aider à remplacer cet équipement essentiel.

L'accès aux soins est un principe important de notre système de santé canadien. STARS offre des soins intensifs aux Canadiens de l'Ouest qui n'y ont pas accès et nos équipes professionnelles le font avec fierté et distinction. Notre modèle est une histoire typiquement canadienne et il répond aux besoins particuliers de notre région, où les collectivités et les industries qui les soutiennent sont souvent isolées des services publics d'urgence et essentiels. Qu'il s'agisse d'un joueur de hockey de Humboldt, d'une mère malade de Cold Lake ou d'un adolescent autochtone de la Première Nation de Sandy Bay qui a désespérément besoin de soins intensifs, l'organisme STARS est un filet de sécurité primordial pour ceux qui vivent, travaillent et s'amusent à l'extérieur des régions les plus peuplées de l'Ouest canadien.

L'organisme STARS, qui effectue en moyenne huit missions de sauvetage par jour, joue un rôle crucial pour appuyer les gouvernements aux niveaux local et provincial, mais notre travail aide aussi grandement le gouvernement fédéral à parvenir à satisfaire aux besoins des peuples autochtones— par exemple, au cours des cinq dernières années, nous avons effectué plus de 1 000 missions dans les collectivités autochtones —, à assurer la prestation de services d'urgence lorsque des catastrophes naturelles comme les feux de forêt menacent la sûreté et la sécurité publiques, à faire partie intégrante du réseau de soutien de huit parcs nationaux et à s'associer aux Forces canadiennes et à la GRC pour faciliter les interventions d'urgence et de sécurité.

Nous entrevoyons un avenir prometteur pour STARS. Notre modèle fonctionne très bien, mais notre flotte d'hélicoptères doit être remplacée. Nous avons identifié les neuf nouveaux appareils nécessaires pour maintenir notre service. Nous partageons parce que nous en sommes à un point critique et nous demandons une contribution fédérale ponctuelle de 117 millions de dollars afin d'acquérir l'équipement qui desservira les Canadiens de l'Ouest pour les générations à venir.

Ma comparution ici aujourd'hui est le fruit de deux années de travail avec des députés de tous les partis. Pour que STARS continue à voler, chaque année, 44 % de notre financement provient des gouvernements provinciaux et les 56 % qui restent, de philanthropes. STARS demande au gouvernement fédéral d'appuyer cette demande de capitaux ponctuelle.

Quand vous examinerez notre demande, vous voudrez peut-être vous souvenir des événements où STARS a fait des interventions essentielles: la fusillade de la GRC à Onanole, au Manitoba, la tragédie des Broncos de Humboldt, l'incendie de Fort McMurray, la fusillade à La Loche, les inondations au Manitoba et en Alberta, la fusillade de la GRC à Mayerthorpe et la tornade de Pine Lake.

Ces événements dramatiques ressortent parce qu'ils fascinent et passionnent les Canadiens par des récits déchirants de tragédies, d'unité nationale et d'héroïsme communautaire. C'est ce que nous faisons tous les jours à STARS. L'organisme STARS est devenu une pièce centrale de la préparation et de l'intervention du Canada en cas d'urgence dans les Prairies. Ce partenariat ponctuel fera en sorte que nous ne compromettrons pas l'efficacité opérationnelle de notre mandat.

Merci de votre temps.

•(1115)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant entendre M. Pellerin et Mme Field, de la Western Canadian Short Line Railway Association. Bienvenue.

Mme Allison Field (directrice, Western Canadian Short Line Railway Association): Merci.

Je m'appelle Allison Field et je suis directrice des relations gouvernementales et des communications à la Western Canadian Short Line Railway Association. Merci beaucoup de nous accueillir. Nous sommes très heureux d'être ici.

L'Ouest canadien compte 86 % de la superficie en acres totale des grandes cultures au Canada. Cela vous donne une idée de la quantité de céréales que nous produisons ici et nous sommes sans cesse en expansion. Le grain que nous cultivons et les ressources en pétrole et en propane que nous extrayons dans l'Ouest canadien doivent être transportés. Comme l'ont témoigné l'année 2013-2014 et la dernière année 2016-2017, notre réseau de transport actuel ne peut pas gérer la charge. Nous devons, comme pays, commencer à penser de façon plus créative pour mieux utiliser notre système de transport afin que nous puissions être concurrentiels sur la scène mondiale.

Je ne sais pas si tout le monde connaît bien les lignes ferroviaires sur courtes distances. Je vais donc vous faire une courte présentation de cinq minutes. Je vais vous ramener aux années 1990. Il y avait beaucoup de déréglementation et le CN et le CP avaient décidé de se départir de leurs lignes moins rentables. Cela a mis les provinces de l'Ouest canadien dans une situation très difficile. En Saskatchewan, par exemple, cela a eu pour effet de couper le réseau ferroviaire de 30 %. Les agriculteurs, les petites entreprises et les municipalités rurales paniquaient. Ils ont décidé qu'il fallait faire quelque chose; ils se sont alors regroupés et ont acheté les lignes ferroviaires sur

courtes distances. Ils les ont d'abord achetées, puis ils ont appris à les exploiter. C'était donc tout un projet.

Vingt-cinq ans plus tard. Les 17 lignes ferroviaires sur courtes distances membres de notre association sont toujours des entreprises viables. Nous avons 70 entreprises construites sur nos lignes. Nous employons plus de 200 personnes. Nous transportons environ 20 000 wagons par année. C'est une réussite fantastique pour l'Ouest canadien à bien des égards.

J'aimerais bien être ici pour me vanter, mais tout n'est malheureusement pas qu'arcs-en-ciel et licornes. Auparavant, nous transportions 40 000 wagons par année. Notre rêve, ou ce que nous aimerions vraiment faire, est de devenir un partenaire très utile pour les chemins de fer de classe 1, comme les lignes ferroviaires sur courtes distances le sont aux États-Unis. Chez nos voisins, elles sont utilisées comme réseaux d'apport, comme réseaux d'apport très actifs, pour le CN et le CP, les lignes principales qui sont un peu comme les autoroutes vers les ports ou vers les États-Unis.

C'est ce que nous voulons vraiment être. Pour y arriver, nous avons désespérément besoin d'un important investissement dans l'infrastructure. Lorsque nous avons repris ces lignes, il ne faut pas oublier que le CN et le CP s'en débarrassaient. Ils ne les entretenaient pas comme nous le ferions pour quelque chose que nous allons utiliser pendant des années et des années. Nous ne savions pas vraiment ce que nous faisons, parce que nous n'étions pas des cheminots.

Nous tenons ces lignes à bout de bras depuis 25 ans. Nous en sommes au point où cela nous empêche d'entreprendre de nouvelles activités. Nos vitesses sont limitées. La longueur de nos trains est limitée. La fréquence des trains est limitée. Il faut arrêter les travaux pour faire beaucoup de réparations. Notre infrastructure est en quelque sorte dans une impasse à l'heure actuelle.

De l'autre côté, l'accès au financement gouvernemental, même si nous estimons qu'on a fait des efforts pour nous aider, n'a pas vraiment fonctionné. Par exemple, en théorie, les lignes ferroviaires sur courtes distances étaient incluses dans le Fonds Chantiers Canada. C'était formidable du point de vue fédéral, mais nous avions besoin de l'appui des provinces. Nous avions besoin de l'appui des provinces pour présenter une demande. Bien entendu, il fallait pour cela rivaliser avec les autres projets des provinces, de sorte que nous n'avons reçu de soutien nulle part et que nous n'avons pas pu avoir accès à du financement de ce Fonds.

Pour ce qui est du PASF, le Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire pour l'infrastructure, des centaines de demandes ont été approuvées au cours des deux derniers exercices et seulement trois pour les lignes ferroviaires sur courtes distances. C'était pour les passages à niveau, ce que nous apprécions beaucoup, mais il ne suffit pas d'aider les passages à niveau.

Enfin, la demande d'une ligne ferroviaire sur courtes distances a été approuvée aux termes du Fonds national des corridors commerciaux. Cette ligne est extrêmement appréciée, mais il y en a 56 au Canada et nous avons tous besoin d'aide.

Ensuite, les sources de financement privé, évidemment, ne veulent pas vraiment nous financer parce que nous avons besoin de beaucoup de capitaux, mais que ces capitaux ne sont utilisés que pour les chemins de fer. Ce n'est pas comme s'il était possible de simplement reprendre possession de la maison et la revendre.

En revanche, les dépenses explosent. Après Lac-Mégantic, les taux d'assurance ont augmenté considérablement. Il y a eu beaucoup de règlements sur la sécurité, ce qui est incroyable, mais toute la question de la réglementation et de la paperasserie nous a obligés à embaucher des gens et à faire beaucoup de travail administratif supplémentaire. Nous venons de vérifier combien nous avons dépensé en moyenne au cours des cinq dernières années. Nos 17 lignes ferroviaires sur courtes distances sont toutes de petites et moyennes entreprises et nous dépensons aujourd'hui environ 580 000 \$ de plus par année en frais généraux qu'auparavant, en raison de l'assurance et de la réglementation.

• (1120)

Pour bien servir nos clients et les expéditeurs actuels, pour en attirer de nouveaux et pour offrir des tarifs et des services concurrentiels, nous avons besoin d'aide. Nous ne voulons pas bénéficier d'une aide gouvernementale à long terme, mais nous avons besoin d'une aide à court terme simplement pour atténuer les effets de cette infrastructure vieillissante et du fardeau réglementaire accru.

Nous recommandons d'abord au gouvernement de consentir un financement de 90 millions de dollars en 2019-2020 et de 200 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour améliorer l'infrastructure des lignes ferroviaires sur courtes distances dans l'Ouest canadien afin d'améliorer les réseaux de transport des céréales et du pétrole du Canada, de faciliter la capacité d'exportation et d'améliorer la sécurité.

Deuxièmement, nous recommandons que le gouvernement affecte des fonds aux lignes ferroviaires sur courtes distances dans le cadre notamment du nouveau Fonds Chantiers Canada, du Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire, du Fonds national des corridors commerciaux.

Troisièmement, nous recommandons que le gouvernement modifie la Loi sur la sécurité et l'imputabilité en matière ferroviaire pour inclure les lignes ferroviaires sur courtes distances dans la Caisse d'indemnisation pour les accidents ferroviaires impliquant des marchandises désignées, parce que si notre assurance a augmenté, c'est en grande partie parce que nous ne sommes pas visés par cette disposition.

Quatrièmement, nous recommandons que le gouvernement accorde un financement de 500 000 \$ par année, pendant trois ans, à la Western Canadian Short Line Railway Association pour qu'elle mette sur pied un service de commercialisation et un service législatif afin d'accroître la compétitivité de nos lignes ferroviaires sur courtes distances et de nos petits et moyens expéditeurs.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, Allison. Je me suis beaucoup occupé des lignes ferroviaires sur courtes distances il y a quelques années.

Avant de donner la parole à Mme Rudd, je tiens à avertir les membres du Comité. On a de plus en plus l'impression qu'il y aura un mini-budget à l'automne. C'est ce qu'on nous dit à Ottawa. Il y a un certain nombre de choses que nous avons entendues au cours de nos déplacements dans le cadre des audiences prébudgétaires et auxquelles il faut vraiment donner suite rapidement et nous ne pouvons pas attendre que nous présentions notre mémoire prébudgétaire au printemps. Nous devrions peut-être organiser une rencontre avec le comité plénier à Ottawa la semaine prochaine pour voir si nous pouvons rédiger une lettre sur les trois points que nous pourrions demander au ministre d'examiner en cas de mise à jour économique cet automne, comme la déduction pour amortissement

accélééré et certains points qui concernent particulièrement les États-Unis.

C'est simplement pour vous donner matière à réflexion d'ici la réunion de la semaine prochaine, parce que nous pourrions en notre qualité de comité rédiger une lettre au sujet des questions urgentes avant la fin de l'année, plutôt que d'attendre le rapport complet.

Madame Rudd.

Mme Kim Rudd: Allison, je vais poursuivre avec vous, si vous n'y voyez pas d'inconvénient. J'en apprend beaucoup à propos des lignes ferroviaires sur courtes distances. Je sais que c'est un élément essentiel du corridor de transport pour acheminer les produits, quels qu'ils soient, qui sont transportés par chemin de fer vers les marchés d'exportation ou ailleurs au pays.

À titre de précision, si je vous comprends bien, vous avez pu demander une somme d'argent importante, mais la province n'appuie pas votre demande; par conséquent, vous ne pouvez pas y avoir accès.

J'ai regardé votre site Web— et en passant, nous ne jouons pas sur Facebook, nous faisons de la recherche. D'après votre site Web, vous êtes également financé par les municipalités. Pourriez-vous nous donner une ventilation de ce mécanisme de financement?

• (1125)

Mme Allison Field: L'association n'est pas financée par les municipalités. Certaines municipalités possèdent des tronçons des lignes ferroviaires sur courtes distances.

Mme Kim Rudd: D'accord. C'est ainsi que cela fonctionne.

Mme Allison Field: Nous avons divers modèles de propriété, mais il y a des lignes ferroviaires sur courtes distances dans lesquelles la municipalité a peut-être une participation de 25 %. C'était pour contribuer au démarrage des lignes en question, car au début les agriculteurs n'avaient parfois pas assez d'argent à cette fin.

Mme Kim Rudd: D'accord. Je reviendrai sur ce sujet et je communiquerai peut-être directement avec vous.

En ce qui concerne les mécanismes de financement, bien sûr, les partenariats sont essentiels, avec les différents paliers de gouvernement ainsi qu'avec les entreprises privées. Il serait très utile pour le processus de bien comprendre la composition de ce groupe.

En ce qui concerne l'investissement de capitaux ponctuel de 117 millions de dollars, quel est le total...?

Désolée, c'était faux. Cela s'adressait à l'autre témoin.

Mme Allison Field: Il s'agit de 90 millions de dollars, pour la première partie.

Mme Kim Rudd: C'est exact.

Pouvez-vous d'abord me parler un peu de ce que vous considérez être la principale tâche à accomplir, sous l'angle du mouvement des marchandises?

M. Perry Pellerin (président, Western Canadian Short Line Railway Association): Ce que nous devons faire... Comme Allison l'a mentionné, lorsque nous avons repris ces chemins de fer d'intérêt local, ils étaient dans un état lamentable. Nous devons maintenant concevoir un programme pour convaincre les expéditeurs que nous sommes là pour rester. Ce tir ponctuel permettrait de remettre nos rails dans un état acceptable, de fonctionner à une vitesse convenable et montrer que nos services sont ne sont pas prêts de disparaître. Personne ne peut souhaiter investir dans une entreprise située le long de notre réseau s'il a pour principale inquiétude de savoir si nous serons encore là la semaine prochaine.

Nous avons besoin d'une aide ponctuelle pour rétablir cette norme de service. Si nous y parvenons, je pense, comme Allison l'a mentionné, qu'à long terme... Nous avons de très bons exploitants. C'est simplement que nous devons gagner la confiance des futurs clients, qu'ils sachent qu'ils peuvent compter sur nous.

En fait, nous offrons un meilleur service que les chemins de fer de catégorie 1. Il faut simplement convaincre les gens de nous adopter.

Mme Kim Rudd: J'ai remarqué quelque chose au sujet des 75 passages à niveau.

Je vis dans une circonscription rurale et je peux vous dire qu'il y a beaucoup de passages à niveaux que les gens de la campagne voudraient voir réparer. Mais c'est une autre histoire.

M. Perry Pellerin: Ce qui est intéressant, c'est que — Allison a mentionné les passages à niveau — nous en avons amélioré deux ou trois, mais seule la moitié des travaux a été financée. Mettre des signaux ou ce genre de choses à un passage à niveau coûte environ 250 000 \$. Il faudrait trouver 125 000 \$. Nous n'avons pas assez de cannettes à vendre pour cela. C'est impossible. Aussi beau que cela puisse paraître, ce n'est pas réaliste. Nous ne pouvons pas le faire.

Mme Kim Rudd: Je passe maintenant à ma deuxième question, qui concerne le Shock Trauma Air Rescue Service, le STARS, un service d'ambulance aérienne par hélicoptère en cas de traumatisme majeur.

Votre travail est très impressionnant, et je ne peux pas imaginer que les besoins seront moindres à l'avenir. Vous avez mentionné un grand nombre d'incidents graves attribuables aux changements climatiques. Nous savons qu'il y aura plus de feux de forêt, plus d'inondations et d'autres catastrophes de ce genre. Merci du travail que vous faites au sein de votre organisation.

À quoi sert l'investissement ponctuel en immobilisations de 117 millions de dollars? Qu'est-ce qu'il achète, à combien se chiffre le financement global et qui d'autre y contribue?

Mme Andrea Robertson: Merci de la question.

Les 117 millions de dollars servent à l'achat des neuf appareils — voilà pour ce qu'ils achètent — qui assurent le service entre la frontière Manitoba-Ontario et Fernie, en Colombie-Britannique, et jusqu'à la région de Fort St. John.

Comme je l'ai dit, les trois gouvernements provinciaux fournissent à eux trois environ 44 % de notre fonds de fonctionnement.

• (1130)

Mme Kim Rudd: C'est exact.

Mme Andrea Robertson: Nous sommes allés voir de grandes sociétés, en commençant par l'Alberta, où nous avons reçu un énorme soutien du secteur pétrolier et gazier.

Le fait est que nous faisons partie de leur filet d'urgence. Prenez les mines de potasse de la Saskatchewan, prenez les gros camps d'exploitation pétrolière et gazière, ils sont situés tellement loin des grands centres. Nous faisons partie de leur plan d'intervention d'urgence.

En fait, c'est un stimulant économique. Ces entreprises nous paient pour surveiller leurs sites et leurs employés. Nous avons des coordonnées GPS qui indiquent tous les endroits où leurs employés travaillent. Ce sont des bailleurs de fonds très importants.

Quand nous avons commencé à leur faire part du remplacement de notre flotte actuelle... Nous utilisons cette flotte depuis près de 34 ans et les avions sont en fin de vie. Nous parlons d'un investissement de 30 ans. Ces grosses sociétés nous ont dit qu'elles souhaiteraient nous aider si le gouvernement aidait lui aussi.

Cela peut paraître inhabituel, mais nous avons un précédent avec le gouvernement fédéral. Nous sommes la première organisation civile au Canada à utiliser ce qu'on appelle des lunettes de vision nocturne. Le gouvernement fédéral a financé ce programme pour nous. Nous sommes la première organisation non militaire à utiliser ces lunettes, parce que nous volons dans des situations complexes, en pleine nuit, en montagne et ainsi de suite.

Lors du sommet du G8 de 2002, on nous a demandé d'assurer un soutien aérien à Kananaskis, mais nous n'avons pas pu le faire, parce que nous n'avions pas assez d'aéronefs. Le gouvernement fédéral nous avait alors aidés à financer un hélicoptère. Vous vous demandez peut-être ce que nous faisons ici. Ce que nous essayons de mettre au clair, c'est que nous touchons à de nombreux ministères, mais nous ne nous correspondons parfaitement à aucun.

Mme Kim Rudd: Merci.

Le président: Monsieur Jeneroux.

M. Matt Jeneroux: Merci à vous tous d'être ici aujourd'hui, et merci à ceux d'entre vous qui ont parcouru une grande distance pour venir ici.

J'aimerais commencer par vous, monsieur Peco et monsieur Fritz.

Pouvez-vous m'aider à comprendre la structure de votre collecte de fonds? Par exemple, le Stampede de Calgary est un événement ultra populaire, qui rapporte beaucoup de sous. Mais je sais qu'il y a des événements de moindre envergure — et je pense que c'était le propos de vos commentaires, monsieur Peco — qui ont de la difficulté à recueillir...

Ces événements vous paient-ils des frais selon un certain barème? Quelle est votre structure de financement?

M. Michael John Peco: Nous avons une structure de cotisation très modeste que les membres, les foires participantes, nous paient pour les représenter sur des questions d'importance nationale. Il y a des associations provinciales, qui travaillent en étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux, et nous, nous sommes constitués à l'échelle nationale pour représenter nos membres sur des questions d'intérêt national.

Je pense qu'il est un peu trompeur de laisser entendre que la majorité des foires au Canada s'apparentent ou ressemblent au Stampede ou à l'Exposition nationale canadienne. Il y a seulement neuf foires au pays qui attirent plus de 100 000 personnes. La grande majorité sont le fait d'organismes communautaires locaux dirigés par des bénévoles qui unissent leurs forces, soutiennent et souvent, possèdent, des locaux communautaires, un espace réservé aux assemblées et aux activités communautaires. Ces personnes se portent volontaires toute l'année pour orchestrer, planifier et organiser leur foire annuelle.

Les besoins sont les mêmes partout au pays, peu importe la taille de la foire. Nous sommes tous aux prises avec les mêmes problèmes de financement d'infrastructure, d'élaboration de programmes et de biosécurité. Ces aspects sont importants pour tous, mais l'ampleur du problème varie d'une foire à une autre.

M. Matt Jeneroux: La structure de cotisation des membres aide-t-elle à autre chose? Le Stampede de Calgary finance-t-il, sans le vouloir, certaines foires plus petites, ou ces cotisations sont-elles symboliques et sans incidence réelle?

M. Michael John Peco: Chaque organisation membre est pleinement autonome. Les petites foires versent un modeste montant, autour de 100 \$, pour adhérer à l'association. Une grande foire peut apporter une contribution de plusieurs milliers de dollars. L'échelle varie d'une région à l'autre du pays, mais les cotisations des membres ne sont pas notre seule source de financement des programmes. Par le passé, nous avons réussi à obtenir des subventions provinciales et fédérales qui nous ont permis d'organiser avec succès des ateliers sur la bactérie E. coli, par exemple.

Nous pensons que les nouvelles exigences en matière de traçabilité que le gouvernement fédéral est en train de mettre en oeuvre nous donneront un rôle important à jouer dans l'élaboration de programmes et de services pour appuyer nos membres. Dans certains cas, nos membres paieront pour ces services.

• (1135)

M. Matt Jeneroux: Merci de ces explications.

J'aimerais parler de nos amis de STARS, dans l'Ouest canadien. Merci pour tout le travail que vous faites. Moi qui suis d'Edmonton, quand on voit l'hélicoptère STARS dans le ciel, on le reconnaît à coup sûr. Merci.

Je sais que vous couvrez la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et, je suppose, le Manitoba, et qu'il y a aussi Ornge, qui fournit des services d'ambulance aérienne en Ontario. Êtes-vous partenaires à bien des égards? Y a-t-il une ligne qu'aucun de vous deux ne franchit? Quelle est votre relation avec des organismes comme Ornge?

Mme Andrea Robertson: Merci de cette excellente question.

Nous sommes, en fait, partenaires de tous les programmes de médecine aérienne au Canada. Ornge est le plus connu et le plus important de ces programmes. Ce qui nous distingue, c'est qu'Ornge est un organisme entièrement financé par la province. Je dirais qu'il faut qu'il en soit ainsi. L'Ontario est une province très densément peuplée. La grande majorité des activités d'Ornge — près de 80 % de ses activités — sont des transferts entre établissements hospitaliers, d'un hôpital à un autre. Nous faisons plutôt l'inverse, nous allons du lieu de l'accident à l'hôpital.

Sur le plan de la densité des populations desservies et de l'infrastructure nécessaire, la différence entre Ornge et nous est fondamentale. Mais nous partageons nos connaissances et faisons tout notre possible pour veiller à ce que le niveau de soins aux patients continue de s'améliorer et de se rendre toujours plus loin. Nous avons de très bonnes relations.

M. Matt Jeneroux: D'accord. Donc, Ornge est financé à 100 % par la province, alors que votre financement provincial à vous se situe à 44 %. C'est intéressant.

Si je regarde l'état financier que j'ai sous les yeux, il semble y avoir eu quelques augmentations dans certains secteurs de financement, mais je vois que la loterie, par exemple, a rapporté moins l'année passée. J'imagine que c'est la situation au 31 mars de l'exercice 2018.

Y a-t-il, dans l'Ouest canadien, une réduction du nombre de personnes qui font des dons à des organismes comme le vôtre? Pourriez-vous glisser quelques mots là-dessus et nous ce qui pourrait être utile.

Mme Wendy Beauchesne (vice-présidente exécutive, Fondation, Shock Trauma Air Rescue Service (STARS)): Je vous remercie de la question.

Absolument, nous avons clairement constaté une baisse de donateurs, même si cette baisse est moindre que celle qu'ont connue d'autres organismes sans but lucratif dans l'Ouest canadien. Selon l'année, les dons philanthropiques ont diminué d'environ 15 % en moyenne.

Cela dit, dans l'Ouest canadien, nous avons la chance d'avoir un groupe de partisans extraordinaires — plus de 50 000 personnes, sans compter les 100 000 autres qui appuient nos loteries. L'an dernier, pour la première fois en 24 ans, notre loterie ne s'est pas bien vendue. Ça a été un genre de baromètre pour nous. Nous n'avons jamais eu cette difficulté auparavant. Les deux années précédentes ont également été difficiles. Il est vrai qu'il y a eu une légère baisse, mais dans l'ensemble, nous avons pleine confiance en notre capacité à continuer à servir les Canadiens de l'Ouest et à recevoir leur soutien.

M. Matt Jeneroux: Juste pour compléter l'information, avez-vous une idée de la raison pour laquelle cela s'est produit?

Mme Wendy Beauchesne: D'après ce qu'en disent nos partisans, la raison est purement économique. Le ralentissement économique dans l'Ouest canadien nous a beaucoup nui.

Cependant, nous avons appris que bon nombre de nos principaux donateurs — les industries — ont coupé dans les commandites et dans les dons à d'autres organismes, mais ils ont gardé STARS. Ils ont peut-être légèrement réduit le montant de leur don ou étalé leurs engagements sur quelques années de plus, mais je le redis, malgré cette légère baisse, nous nous considérons chanceux.

Le président: Merci à tous.

Monsieur Julian.

• (1140)

M. Peter Julian: Je remercie tous les témoins de leurs déclarations très intéressantes. Cela nous sera très utile. Je vous en remercie.

J'aimerais commencer par Mme Armstrong.

Vous avez formulé une série de recommandations très importantes. Nous avons entendu un certain nombre de dirigeants autochtones, de dirigeants des Premières Nations et de grands chefs régionaux à quelques reprises dans l'Ouest canadien, et tous ont souligné la même chose — que la réconciliation nécessite un changement de fond, une transformation fondamentale dans la façon dont nous préparons le budget fédéral, afin de faire des investissements substantiels dans l'infrastructure, le logement, l'éducation et les langues autochtones, ainsi que dans des programmes et des mesures de soutien similaires à ceux de votre organisme, qui sont tellement utiles.

En ce qui concerne la réconciliation, êtes-vous d'accord pour dire qu'afin de parvenir à une véritable réconciliation nationale, un changement fondamental dans la façon dont nous préparons un budget fédéral serait beaucoup plus efficace qu'un financement modeste?

Mme Annetta Armstrong: Oui. Je vous remercie de la question.

Je suis d'accord pour dire que les solutions à la pièce et le travail en vase clos des gouvernements créent de réelles barrières pour les organismes qui, comme le mien, offrent des services sociaux sur le terrain. Il m'est difficile d'avoir une vision globale ou nationale quand je fais quotidiennement face à des problèmes aussi immédiats et aussi délicats.

Un de mes irritants quotidiens, c'est que le financement que je reçois est fragmentaire. On instaure des systèmes pour créer des obstacles supplémentaires aux femmes autochtones, comme les systèmes de services à l'enfance et à la famille et les systèmes d'aide à l'emploi et au revenu. Cela ne figure peut-être pas à l'ordre du jour national, mais je crois fermement que le gouvernement du Canada peut faire quelque chose et ordonner aux provinces de cesser de travailler en silos lorsqu'il s'agit de questions aussi fondamentales.

Surtout lorsqu'il s'agit de femmes qui ont du mal à joindre les deux bouts, dont les enfants sont pris en charge par les SEF, qui n'ont plus accès aux prestations d'aide à l'emploi et au revenu pour payer leur loyer, qui ne peuvent plus être réunies avec leurs enfants parce qu'elles n'ont nulle part où vivre, parce que le programme d'aide à l'emploi et au revenu ne leur permet pas d'avoir un appartement où il y a de la place pour leurs enfants. C'est un exemple qui montre bien la façon dont les systèmes sont de sempiternelles portes tournantes pour les femmes qui essaient de s'y retrouver.

M. Peter Julian: Annetta, vous qui dirigez un organisme de femmes autochtones, combien de femmes et de familles sont touchées par cette situation, combien ne peuvent pas être réunies avec leurs enfants parce qu'elles n'ont pas de logement?

Mme Annetta Armstrong: Il est difficile de répondre à cette question, parce que les résidentes de chacun de mes immeubles ont des besoins particuliers. Chaque année, une centaine de femmes se présentent à nos portes, prêtes à rester dans n'importe lequel de nos immeubles, ou alors ce sont des femmes qui sont parties de chez nous et qui essaient de se débrouiller dans le système. Je traite tellement de problèmes liés aux Services à l'enfant et à la famille, les SEF. Par exemple, les SEF préféreraient redonner leurs enfants à des mères qui vivent dans des appartements plutôt que dans mes immeubles, ce qui n'a aucun sens, parce que les mères vivent à côté de leur revendeur de méthamphétamine. C'est très frustrant.

M. Peter Julian: Merci beaucoup. Il est important de dire qu'une famille est touchée tous les trois jours. Il est très important que le Comité le sache.

Monsieur Olin, nous sommes nombreux autour de cette table à être très satisfaits de votre recommandation visant à faciliter l'accès au crédit d'impôt pour personnes handicapées. Nous avons vu Revenu Canada en restreindre l'accès, ce qui a causé d'énormes problèmes dans ma circonscription et dans d'autres circonscriptions au pays.

Je crois sincèrement que le programme de crédit d'impôt pour personnes handicapées doit être élargi et que les gens doivent pouvoir y accéder plus facilement que c'est le cas aujourd'hui. Si les chiropraticiens étaient habilités à remplir le formulaire de crédit d'impôt pour personnes handicapées, est-ce qu'ils exigeraient des frais? Évidemment, un des obstacles à l'heure actuelle, c'est que de nombreux médecins exigent des frais, ce qui fait que certaines personnes très pauvres n'ont pas accès au crédit d'impôt pour personnes handicapées, pour la simple raison qu'elles n'ont pas les moyens de payer ces frais.

• (1145)

M. Gerald Olin: Les patients paient pour les rapports que les chiropraticiens envoient, par exemple, à l'assurance automobile ou à la commission des accidents du travail, mais je peux aussi vous dire que si les chiropraticiens pouvaient remplir le formulaire du CIPH, ils seraient surveillés par les provinces, selon les lignes directrices sur les honoraires. Le groupe de défense des intérêts de l'Association chiropratique canadienne n'a aucun rôle de réglementation à jouer en ce qui concerne les barèmes de frais partout au pays. Je sais par

ailleurs qu'il est assez courant que des chiropraticiens remplissent ces formulaires sans frais pour leurs patients.

Prenez la liste des professionnels de la santé habilités à remplir des formulaires de crédit d'impôt pour personnes handicapées — les physiothérapeutes, par exemple —, eh bien, nous suivrions des règles semblables aux leurs. Je sais que l'an dernier, votre comité a ajouté les infirmières praticiennes à la liste. Encore une fois, nous serions dans la même situation qu'elles.

M. Peter Julian: Merci beaucoup.

Monsieur Peco, monsieur Fritz, dans votre mémoire, vous dites souhaiter que les foires et les expositions canadiennes soient reconnues comme événements culturels et patrimoniaux et vous recommandez la modification du libellé utilisé pour décrire les subventions de Patrimoine canadien. Plus loin, vous parlez d'un programme de financement de 20 millions de dollars pour la croissance des foires, des festivals et des événements.

Je veux être très clair pour que nous comprenions tous la demande budgétaire. Si le libellé est modifié pour les subventions de Patrimoine canadien, cela réduit le bassin des bénéficiaires, à moins que l'enveloppe de financement soit élargie. Est-ce que vous demandez aussi que cette enveloppe soit augmentée, ou est-ce que vous dites que le programme de financement de 20 millions de dollars par année serait suffisant? J'appuie tout à fait votre demande de budget, mais je crains qu'avec la même enveloppe et encore plus de demandes, nous nous mettions à cannibaliser les festivals, les foires et les événements.

M. Max Fritz: Merci de votre question. Je comprends.

Le point de vue de l'Association canadienne des foires et expositions est le suivant: chaque fois que nous avons une possibilité d'assumer un rôle de leadership auprès de nos membres, c'est pour créer, à l'échelle nationale, des programmes que nous pouvons diffuser à chacun de nos groupes de membres des provinces. Pour ce qui est d'élargir l'accès aux subventions du secteur du patrimoine, oui, évidemment, s'il y a plus de demandes... Je comprends la question.

Idéalement, nous aimerions poursuivre dans cette voie, car nous croyons que nous jouons un rôle important dans la célébration du Canada et de son patrimoine.

Pour les 20 millions de dollars, nous n'avons pas vraiment de plateforme nationale ou de porte-parole national en matière de tourisme. Nous comptons sur le bon travail des grandes et des petites foires pour faire connaître aux Canadiens toutes les foires et les festivals qui se déroulent partout au Canada, mais nous n'avons pas vraiment de programme national qui s'appuie sur une industrie collective du tourisme.

Nous n'essayons pas de minimiser l'excellent travail que fait le Canada à l'échelle internationale, ou que font les provinces à l'échelle provinciale, mais nous estimons que nous avons la possibilité de jouer un rôle important dans le tourisme au Canada, et que nous y avons notre place.

Le président: Nous passons maintenant à M. McLeod.

M. Michael McLeod: Merci à tous pour vos exposés.

Je voulais poser une question à l'Indigenous Women's Healing Centre.

Nous avons beaucoup entendu parler à la Chambre des communes des centres de guérison autochtones et des prisons pour femmes. Je ne connais pas grand-chose aux prisons, mais nous avons un établissement correctionnel pour femmes dans les Territoires du Nord-Ouest. Il n'y a ni barreaux, ni fenêtres, ni clôture. Je me demande si c'est comparable à ce qu'on appelle un pavillon de ressourcement autochtone ou...? C'est bien un pavillon de ressourcement? C'est un pavillon dirigé par des Autochtones. Y a-t-il des similitudes?

Connaissez-vous des prisons pour femmes qui ont des barreaux, des clôtures barbelées, des choses de ce genre?

● (1150)

Mme Annetta Armstrong: Je vous remercie de votre question.

J'ai eu l'occasion de visiter l'établissement Edmonton Institution for Women, qui se trouve bien sûr à Edmonton, et il y a des clôtures tout autour. L'établissement a une sécurité maximale, moyenne et minimale. En fait, je suis très impressionné par le modèle de Service correctionnel Canada quand je le compare aux modèles provinciaux que je vois ici au Manitoba.

Les femmes à sécurité moyenne vivent dans ce qui ressemble à un quartier, dans des maisons, et d'après ce que j'ai vu, elles se promenaient sur du beau gazon vert et avaient des boîtes aux lettres. C'est bizarre ce qui vous frappe. L'unité de sécurité maximale est très différente. C'est celle où les femmes restent dans leurs cellules dans des couloirs surveillés. Les salles à sécurité minimale sont plutôt des dortoirs. Je crois que l'aile de la sécurité minimale, si je me souviens bien, à Edmonton, n'est pas derrière une clôture.

D'après mon expérience des pavillons de ressourcement et en songeant plus précisément à l'article 84, je n'en ai visité que deux. Le premier est pour des hommes au Manitoba, ici à Crane River, et ils vivent dans des chalets. L'autre, pour les femmes, est au centre-ville d'Edmonton. Il y a une installation verrouillée, mais il n'y a pas de barreaux. Les femmes ont toutes leur propre suite ou appartement.

Je pense que cela varie. Je ne peux parler que de ce que je sais que je vais offrir, c'est-à-dire des appartements entièrement meublés où chaque résidente a l'intimité de sa chambre, qui restera verrouillée. Ensuite, elle a droit à une multitude de services de soutien et de counselling et, bien sûr, à la réunification avec sa famille et ses enfants.

M. Michael McLeod: Ma prochaine question est la suivante: j'aimerais savoir comment votre centre collabore avec le système médical général pour assurer la continuité des soins.

Mme Annetta Armstrong: J'ai établi un partenariat avec ce que j'appellerais une pharmacie locale, faute d'un meilleur terme. C'est une pharmacie, mais elle offre des services médicaux, des services de distribution de méthadone, des soins médicaux et infirmiers. Nous n'avons pas fini de concrétiser notre collaboration parce que c'est encore tout nouveau. Tout cela demeure théorique pour moi à l'heure actuelle. Nous incluons ses services dans notre soutien global pour les femmes afin de nous assurer qu'elles ont accès aux infirmières, aux médecins et à tous les médicaments dont elles ont besoin.

M. Michael McLeod: Nous venons d'établir une fondation de guérison de l'Arctique à Yellowknife. L'établissement est censé se consacrer aux Autochtones, mais bon nombre des personnes qui le fréquentent ne le sont pas.

Selon votre expérience, travaillez-vous avec des clients non-Autochtones?

Mme Annetta Armstrong: Nous en avons eu quelques-uns. Je m'en voudrais de devoir refuser quiconque est intéressé à venir vivre

avec nous. C'est une question d'engagement. Ce qui est important pour moi, c'est qu'ils participent à tous les programmes. Notre programmation a une optique culturelle importante et accorde une valeur traditionnelle aux cérémonies. Les femmes qui demandent à venir vivre avec nous doivent y participer également avec...

M. Michael McLeod: Je sais qu'il ne me reste plus beaucoup de temps, mais Condition féminine Canada et les femmes autochtones de ma circonscription ont soulevé à plusieurs reprises le besoin d'aide pour naviguer dans le dédale des programmes sociaux et du système de justice.

Beaucoup de femmes sont vraiment vulnérables parce qu'elles ne peuvent pas obtenir l'aide des Aînés, parce que le processus de divorce est trop lent ou encore parce qu'elles ne peuvent pas trouver d'avocat. Elles ne savent pas à qui s'adresser. Elles disent qu'elles ont besoin d'aide, de quelqu'un pour les guider dans le système, les aider à s'y retrouver.

Est-ce quelque chose que le gouvernement devrait envisager?

Mme Annetta Armstrong: Absolument. Je sais que Winnipeg a la chance d'avoir un assez bon réseau de soutien pour les femmes autochtones et les femmes dans des systèmes comme celui-là. Ma recommandation serait de veiller à ce que le soutien pour aider ces femmes à s'y retrouver dans les programmes leur soit offert à long terme.

Ce que je constate, c'est que de nombreuses organisations qui reçoivent du financement n'offrent qu'un soutien ponctuel. D'après mon expérience, la clé, c'est le long terme. C'est un peu comme recevoir des soins avant, pendant et après, quel que soit le système où elles cherchent à se retrouver, car il ne s'agit jamais d'un seul événement.

● (1155)

M. Michael McLeod: Une chose que j'ai constatée, ayant vécu toute ma vie dans une communauté autochtone, c'est que beaucoup de femmes sont coincées. Elles ne peuvent pas sortir de ce milieu ni de la relation qui les attache à celui-ci. Il n'y a nulle part où aller. Si elles en ont la possibilité — parfois, il s'agit d'un rendez-vous chez le médecin, parfois, il s'agit de sortir d'un établissement correctionnel, mais quel que soit le cas —, elles migrent vers l'agglomération la plus proche et il n'y a pas de services de soutien là-bas. Elles se retrouvent dans la rue, parfois dans des situations très dangereuses.

Nous n'avons pas de refuges. Nous en avons un à Yellowknife, qui est le centre, mais il n'y en a pas beaucoup d'autres. Je me demande si vous constatez les mêmes problèmes à Winnipeg, c'est-à-dire des femmes sans logement, sans emploi, victimes d'un mari violent ou d'autres mauvais traitements, qui essaient tout simplement de s'en sortir.

Mme Annetta Armstrong: Oui, tout à fait. Et j'ai tout vu, je vous assure. J'ai vu toute la gamme des problèmes qu'une femme peut avoir vécu, que ce soit dans des communautés éloignées, comme celle d'où vous dites venir, ou ailleurs.

Nous essayons d'adopter une approche à la mesure des problèmes de chaque résidente qui vient rester chez nous. Autrement dit, nous fournissons des soins personnalisés.

Un facteur important, surtout du point de vue autochtone, c'est qu'à un moment donné, les nôtres ont cessé d'avoir une vision à long terme. Ce n'est pas qu'ils soient coincés. C'est qu'ils ne savent pas où ils vont. Ainsi, un travail que je fais avec fierté, c'est d'enseigner aux femmes comment établir des objectifs et une vision simples pour elles-mêmes.

Le président: Bon, merci à tous.

C'est au tour de M. Kelly, puis de M. Fergus.

M. Pat Kelly: Merci.

Je vais continuer avec Mme Armstrong.

Pour ma propre gouverne, peut-être même plus que pour les recommandations que nous allons faire, est-ce que vos installations sont exclusivement destinées à des personnes condamnées à une peine d'emprisonnement par le système de justice pénale, ou offrez-vous des services plus généraux?

Mme Annetta Armstrong: Merci. C'est une bonne question.

Dans deux des trois établissements, nous n'accueillons pas nécessairement des personnes qui ont des démêlés avec la justice. À notre pavillon Eagle Women's Lodge, je crois qu'il y a actuellement 10 ou 12 femmes qui n'ont pas fini de purger leur peine et qui relèvent donc toujours du Service correctionnel du Canada, qu'elles soient en libération conditionnelle avec résidence ou dans une maison de transition. À l'heure actuelle, cependant, comme la proposition relative à l'article 81 n'a pas encore été négociée ou approuvée par le gouvernement du Canada, il y a aussi des femmes libres qui vivent dans nos établissements.

Pour répondre à votre question, nous avons les deux volets à notre centre Eagle Women's Lodge. Lorsque l'article 81 sera adopté, je pense que la totalité des résidentes seront sous l'égide du Service correctionnel du Canada.

M. Pat Kelly: D'accord, alors vous aidez les femmes qui interagissent avec notre système carcéral et vous contribuez à la réinsertion sociale, que ce soit en libération conditionnelle ou à la fin d'une peine. Vous agissez également en tant qu'institution communautaire qui aide les femmes qui, comme M. McLeod l'a mentionné, se trouvent dans des situations épouvantables et n'ont nulle part où aller, ou qui ont des troubles de santé mentale, de toxicomanie ou d'autres problèmes.

Mme Annetta Armstrong: Oui.

M. Pat Kelly: Je vais parler brièvement des festivals et des foires. Votre première recommandation concernait les définitions de l'accès aux fonds du patrimoine. En fait, M. Julian a posé une très bonne question au sujet du fait que si vous demandez simplement un changement de définition, vous rivalisez pour obtenir des fonds qui iraient à d'autres groupes.

Je tiens à appuyer l'affirmation selon laquelle les expositions sont des institutions culturelles patrimoniales. Le Stampede de Calgary est celui que je connais le mieux, bien sûr. C'est une grande réussite et toute une institution patrimoniale depuis sa création, et il fait partie de l'âme même de notre ville.

Pour ce qui est du financement, cependant, que ferait une institution comme le Stampede de Calgary si elle pouvait avoir accès à une subvention patrimoniale?

• (1200)

M. Michael John Peco: Je vais parler du point de vue de l'Exposition nationale canadienne. Nous sommes un droit de passage puisque nous accueillons de nouveaux Canadiens dans notre collectivité et qu'ils y passeront du temps. Nous parrainons et

appuyons les artistes émergents, tant les artistes de la scène que les artistes visuels. Nous avons toutes sortes de programmes visant à renseigner les parents et les familles sur la consommation responsable du cannabis dans le contexte actuel.

Nous avons toute une diversité de programmes très pertinents pour les causes qui mobilisent la société.

M. Pat Kelly: Ces grandes expositions extrêmement réussies qui génèrent des sommes d'argent assez importantes n'entreprennent-elles pas ces activités en l'absence, par exemple, d'une subvention patrimoniale? Qu'est-ce qui changerait par rapport à ce que vous faites déjà?

M. Michael John Peco: Si vous me permettez de revenir au point de vue de l'Exposition nationale canadienne, bien que nous ayons un budget annuel de 38 millions de dollars, il est rare que nous générions un excédent. Ce n'est que dans une année très fructueuse qu'il pourrait y avoir un léger excédent. Par conséquent, il est tout simplement erroné de suggérer que ces foires et expositions fonctionnent avec un financement et des ressources considérables, d'autant plus quand on parle des foires de taille moyenne ou de plus petite envergure au pays.

M. Pat Kelly: Qui finance le déficit, alors, si vous n'avez pas d'excédent?

M. Michael John Peco: À l'occasion, nous avons un léger excédent, mais nous nous contentons habituellement d'atteindre un seuil de rentabilité. Nous rentrons tout juste dans nos frais et il n'y a pas de...

M. Pat Kelly: Merci.

Enfin, je vais m'adresser à STARS.

J'ignorais que la loterie n'avait pas été entièrement vendue cette année, malgré les efforts que vous avez sans doute déployés. J'ai entendu dire et je sais que beaucoup de groupes de la société civile, de clubs sociaux et de groupes philanthropiques sont vraiment en train de souffrir à Calgary. Avec un taux de chômage qui dépasse toujours les 8 %, les gens n'ont pas tellement envie d'acheter des billets de loterie. Je vous remercie d'avoir soulevé ce point important.

Cela m'a semblé intéressant, cependant, et je sais que les gouvernements provinciaux subissent des pressions budgétaires, comme tous les ordres de gouvernement, mais au fil des décennies, y a-t-il eu des pressions pour que les activités du programme STARS soient intégrées au système de santé provincial, un peu comme ce qui se passe en Ontario?

Mme Andrea Robertson: C'est une question complexe. C'est une bonne question, cependant.

Le programme STARS a commencé il y a 34 ans et n'a reçu aucun financement du gouvernement pendant près de 20 ans, en attendant que les collectivités rurales et éloignées en aient manifesté le besoin. Dans un système provincial où nous cherchons toujours des fonds pour les soins de santé pour une raison ou une autre, nous avons financé le programme en vendant des casquettes de base-ball, et la plupart des gens se sont portés volontaires. À mesure qu'elle se professionnalisait au fil des décennies, la situation a changé.

Devrions-nous être entièrement financés? Ce sera un débat qui durera longtemps. Je pense que les collectivités et les sociétés en particulier voient vraiment la nécessité que nous soyons plus ou moins indépendants. Pourquoi? Eh bien, pour continuer à repousser les limites des soins médicaux et trouver des solutions nouvelles et meilleures. Avez-vous besoin d'un médecin disponible en tout temps? Nous employons 100 médecins formés en soins intensifs d'urgence pour former notre personnel. Beaucoup diraient qu'il s'agit d'une formation trop élevée, d'un trop grand investissement. Nous pensons qu'il est absolument nécessaire d'être le meilleur de sa catégorie.

Le débat est donc intense. Lorsque nous avons demandé à nos gouvernements provinciaux des fonds de fonctionnement supplémentaires, nous n'avons tout simplement pas réussi à les obtenir.

• (1205)

M. Pat Kelly: Je ne me prononçais pas sur la question de savoir si cela devrait être intégré. J'ai trouvé intéressantes les différences qui existent au Canada.

C'était une excellente réponse. Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Fergus, vous êtes le dernier intervenant.

[Français]

M. Greg Fergus: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'ai une série de questions à poser.

Je vais tout d'abord m'adresser au représentant du Canada's Royal Winnipeg Ballet. Vous demandez un montant de 10 millions de dollars du ministère du Patrimoine canadien, qui serait partagé entre plusieurs groupes. Pouvez-vous parler des groupes qui, outre votre compagnie de Winnipeg qui est renommée, bénéficieront d'un tel montant annuellement?

[Traduction]

M. Don Leitch: Je vais commencer pour ensuite céder la parole à ma collègue.

Tout d'abord, du point de vue du Royal Winnipeg Ballet, si vous parlez de ballet et de danse, il y a nous, le Ballet national du Canada, l'École supérieure de ballet contemporain de Montréal et, dans une moindre mesure, l'École de ballet de l'Alberta. Ce sont les principales grandes compagnies de ballet qui participent au fonds, mais il y a beaucoup d'autres organisations artistiques et culturelles, et Kate va vous en parler et vous donner une explication plus générale.

Mme Kate Fennell (directrice des opérations scolaires, Canada's Royal Winnipeg Ballet): Pour être admissible au financement de la formation artistique au Canada, il faut satisfaire à certains critères nationaux. Les 36 organisations que nous représentons répondent tous à ces critères. Certaines sont de véritables institutions nationales bien connues, comme la nôtre. Il y a d'autres petites et moyennes organisations qui offrent une formation plus spécialisée. Elles sont peut-être un peu plus sophistiquées, mais elles répondent à un besoin national.

Un bon exemple de cela est un programme administré à partir de Toronto par le Obsidian Theatre expressément pour appuyer le perfectionnement professionnel des artistes canadiens ayant des liens avec la communauté noire. C'est très spécialisé, mais cela répond à un besoin national.

Le problème, c'est que les 36 organisations qui font actuellement partie du Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts ne sont tout simplement pas en mesure de croître et de se développer,

et nous perdons notre avantage concurrentiel par rapport à nos collègues d'autres pays. Les jeunes les meilleurs et les plus talentueux commencent à se tourner vers l'étranger pour se former ou ils y sont exportés comme partie intégrante de leur processus de formation.

De plus, il n'y a tout simplement pas de place pour de nouveaux clients. Il y a beaucoup de pratiques artistiques vraiment intéressantes dans les espaces multidisciplinaires qui représentent également des origines culturelles et des histoires différentes. À l'heure actuelle, le fonds ne peut pas répondre à leurs besoins, parce qu'il est gelé depuis 2009 à 23 millions de dollars.

[Français]

M. Greg Fergus: Merci beaucoup.

Ma prochaine question s'adresse à vous, madame Armstrong. J'ai été vraiment touché quand vous avez dit que la situation des mères autochtones sans-abri impliquait que des enfants autochtones étaient aussi des sans-abri. Qu'est-ce que le gouvernement fédéral devrait faire, dans son budget, qui serait une solution, ou du moins une piste de solution, à ce fléau?

• (1210)

[Traduction]

Mme Annetta Armstrong: Je vous remercie de la question.

J'ai beaucoup de choses à dire, mais je pense qu'il faut commencer par un changement de paradigme dans les systèmes de services à l'enfance et à la famille au Canada. Les Autochtones, nous avons été arrachés à nos familles, et les systèmes continuent d'enlever des enfants à leurs familles. Je crois vraiment que les familles peuvent rester unies si elles sont bien soutenues. Ces enfants ne font rien de mal; leurs parents éprouvent des difficultés.

Je crois que la solution consiste à s'assurer que les parents ont le soutien et les ressources dont ils ont besoin pour se comporter comme tels. Les véritables effets intergénérationnels des pensionnats indiens sont que les Autochtones ont de la difficulté à savoir comment élever leurs enfants. Je crois parfois que les Autochtones ont de la difficulté à apprendre à prendre soin d'eux-mêmes. Ce sont les parents qui ont besoin de ce soutien pour garder les familles unies.

[Français]

M. Greg Fergus: Ici, au Manitoba, quelles sont les différences entre les besoins qu'on trouve dans les villes et ceux des communautés éloignées?

[Traduction]

Mme Annetta Armstrong: Bien sûr, je connais moins bien les problèmes quotidiens dans les localités éloignées. D'après mon expérience, d'après ce qui se passe dans mon village, dans le Nord du Manitoba, il y a un manque de soutien simplement si l'on tient compte du nombre de personnes qui travaillent pour le Programme des services à l'enfant et à la famille. Il y a aussi un manque de familles où les enfants peuvent aller s'ils sont placés en foyer d'accueil. Dans le Nord, les choses sont différentes sur le plan de la politique communautaire et la façon dont les familles travaillent ensemble.

Je viens d'une collectivité qui a commencé à retirer les parents de la maison en y laissant les enfants. C'est une très bonne façon d'aborder la question. Ce ne sont pas les enfants qui sont retirés de leur lit et de leurs jouets. Ce sont les parents qui sont retirés et qui reçoivent le soutien dont ils ont besoin pour déterminer ce qu'il faut faire différemment pour pouvoir retourner à la maison et à leurs enfants.

Je pense que toutes les localités rurales devraient adopter la formule.

Le président: Nous allons devoir nous arrêter ici, Greg.

Merci à tous.

J'ai quelques questions pour M. Leitch et Mme Fennell.

Ce que le financement supplémentaire ferait pour les organismes de formation professionnelle dans le domaine artistique se résume essentiellement à a, b et c. Si cet investissement était fait, en quoi cela améliorerait-il la capacité des artistes ou des organismes de créer de l'économie, faute d'un meilleur terme? Si nous voulons faire valoir un argument budgétaire, il nous faut présenter un argument économique.

M. Don Leitch: Nous avons fait une analyse importante. Qu'ils l'aient fait cette année ou par le passé, je suis sûr que tous les secteurs du pays ont présenté au Comité des arguments sur la contribution au PIB en se fondant sur la modélisation économétrique.

Le secteur des arts et de la culture, au sens large, représentait environ 54 milliards de dollars en 2016. Ces chiffres proviennent d'endroits qui génèrent des données, comme le Conference Board du Canada, des analystes et prévisionnistes bancaires. C'est extrêmement vaste et cela rivalise avec beaucoup d'autres secteurs. Nous savons à quel point le secteur des arts et de la culture est prépondérant, surtout dans les grands centres. Nous le reconnaissons dans le Royal Winnipeg Ballet et nous faisons de la sensibilisation.

C'est un secteur culturel fort et dynamique. Il a régulièrement des retombées directes et indirectes dans l'économie. Comme Kate l'a dit tout à l'heure, nous produisons des gens extrêmement talentueux et impressionnants, et de plus en plus, nous les voyons s'envoler vers d'autres pays où ils peuvent obtenir une meilleure formation et avancer dans leur carrière.

Nous avons des gens formés au Canada qui ont une réputation internationale dans le domaine de l'opéra et de la danse. Or, il y a certaines incohérences. Nous investissons plus de 60 millions de dollars par année pour entraîner un gymnaste à se produire sur un tapis, mais nous faisons très peu pour qu'un danseur en fasse autant sur une piste. Quand on les regarde, ils ne sont pas trop différents. Il peut aussi s'agir d'un patineur sur glace.

Les Canadiens, nous nous en réjouissons et nous en sommes fiers. Plus nous brillons, plus notre image à l'échelle internationale est rehaussée. Nous ne disons pas, et pour ma part, je ne dirais certainement pas, qu'il faut priver le sport de cet argent. J'ai déjà préconisé l'amélioration du programme « À nous le podium » et parlé de son importance. Ce que je dis, c'est que nous avons pris du retard dans le secteur des arts et de la culture et que celui-ci n'a pas reçu l'attention dont il a besoin, malgré sa contribution très importante au PIB. Nous avons joint à notre mémoire des statistiques et des analyses économiques de base.

• (1215)

Le président: Merci.

J'ai une question pour la Short Line Railway Association. Pour ce qui est d'une contribution ponctuelle aux chemins de fer d'intérêt

local, une des difficultés, je crois, c'est que le gouvernement fédéral essayait de s'éloigner des mesures ponctuelles dans le cadre du Programme Infrastructures Canada.

Nous avons peut-être donné un peu trop de poids aux provinces dans le cadre du programme parce qu'elles établissent les priorités, mais du point de vue d'une province, avec les chemins de fer d'intérêt local en place, le réseau routier de la province s'expose infiniment moins à l'usure. Il suffit de penser aux gros camions qui empruntent certaines de ces routes. Allez donc conduire dessus après. Vous savez de quoi je parle.

À votre avis, y a-t-il une autre façon de pousser les provinces à établir des priorités? C'est important pour l'économie. Il importe d'alimenter les chemins de fer de catégorie 1. Y a-t-il autre chose que nous pourrions envisager à part le versement de sommes ponctuelles?

Mme Allison Field: Je serai bref, puis je laisserai la parole à Perry.

J'ai rencontré récemment le ministre de la Voirie et de l'Infrastructure de la Saskatchewan. J'aimerais bien pouvoir dire qu'ils sont intéressés, mais je ne pense pas qu'ils le soient particulièrement. Ce sont leurs routes. C'est l'argent des contribuables provinciaux qui est consacré à ces routes, et il y a aussi les coûts environnementaux. Le transport ferroviaire représente une économie énorme pour l'environnement.

J'aimerais bien avoir une autre idée, mais c'est la seule que j'ai.

Le président: Allez-y.

M. Perry Pellerin: L'une des choses que la Saskatchewan, en particulier, a constatées dans les collectivités, c'est la perte d'hôpitaux et d'écoles. Lorsque le chemin de fer part, la ville meurt.

Comme Allison l'a mentionné, nous considérons que les chemins de fer d'intérêt local sont bons pour l'environnement. Nous sommes bons pour le réseau routier et notre perte serait aussi une perte de débouchés. Voilà ce qui nous fait peur, le fait de ne pas savoir ce que l'avenir nous réserve. Il y a beaucoup de possibilités, mais une fois que nous serons partis, nous ne reviendrons jamais et nous en sommes à un point critique. Nous pourrions perdre des chemins de fer d'intérêt local d'ici l'année prochaine.

Le président: D'accord. Ce sont tous des points valables. Nous allons devoir les étudier. La présence d'un chemin de fer d'intérêt local permet aux provinces d'économiser de l'argent de diverses façons.

Je sais que trois de nos membres ont dû partir. Ils doivent prendre l'avion. Au nom du Comité, je tiens à remercier tous les témoins de leurs exposés.

Pour les députés qui sont encore là, nous avons encore deux intervenants à micro ouvert pour des exposés d'une minute.

Je vais vous laisser partir. Merci beaucoup de vos exposés. Nous ne manquerons pas de les prendre en considération.

Nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes, le temps de laisser les gens s'approcher du microphone. Je ne pense pas que le reste d'entre nous soyons aussi pressés.

• _____ (Pause) _____

•

• (1220)

Le président: Nous sommes une équipe réduite à sa moindre expression pour la séance à micro ouvert.

Nous allons commencer par Gerald Jennings.

Gerald, bienvenue. À titre d'information, les députés ne vous poseront pas de questions, mais vos renseignements seront consignés et seront pris en considération, comme ceux de tout autre témoin.

Allez-y. Vous avez la parole.

M. Gerald Jennings (Association nationale des retraités fédéraux): Merci.

Je m'appelle Gerald — Gerry, s'il vous plaît — Jennings. Je représente l'Association nationale des retraités fédéraux et je vais aller droit au but.

Les aînés canadiens vivent plus longtemps que jamais et devraient représenter 25 % de la population canadienne d'ici 2030. Les prestations de retraite déterminées sont le moyen le plus efficace d'assurer la sécurité du revenu de retraite. Les retraités qui ont des régimes de retraite de la sorte sont moins susceptibles de devoir compter sur l'aide du gouvernement, dont le supplément de revenu garanti.

Un obstacle à la sécurité de la retraite est le projet de loi C-27 de la Chambre des communes, Loi modifiant la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension. Ce projet de loi permettra de remplacer les régimes de pension à prestations déterminées par des régimes à prestations cibles. Les régimes de retraite à prestations déterminées investissent dans des actions, des infrastructures et des biens immobiliers canadiens comme les chemins de fer, les ponts, les aéroports, les services publics et les pipelines. Les fonds de pension sont particulièrement bien placés pour investir dans le Canada et la Banque de l'infrastructure du Canada.

L'Association nationale des retraités fédéraux demande au gouvernement de retirer le projet de loi C-27 pour s'assurer que les retraités canadiens continuent de contribuer à notre économie et à notre croissance économique et ne deviennent pas un fardeau pour eux.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, Gerry. Vous n'êtes pas le seul à avoir dit cela cette semaine.

Madame Carlson.

Dites-nous aussi votre prénom, madame Carlson, si vous le voulez bien.

Mme Jordyn Carlson (Ingénieurs sans frontières Canada): Bonjour.

Je m'appelle Jordyn Carlson. Je suis bénévole pour Ingénieurs sans frontières Canada.

Dans le budget de 2019, je demande que le Canada s'engage à respecter un calendrier de 10 ans prévoyant des augmentations annuelles prévisibles de 15 % de l'enveloppe de l'aide internationale. La mesure est conforme à une recommandation que le Comité a formulée l'an dernier dans son rapport sur les consultations prébudgétaires et à un rapport de l'OCDE sur le Canada paru à la mi-septembre.

J'ai été très encouragée de voir le gouvernement du Canada s'engager à augmenter l'aide publique au développement dans le budget de 2018, mais malgré cette augmentation, les dépenses du Canada à ce titre sont toujours près d'un creux historique et bien inférieures à celles de bon nombre de pays comparables au nôtre. Les augmentations ne feront que maintenir le budget de l'aide au même niveau que l'inflation.

L'aide publique au développement est essentielle à notre prospérité mondiale commune, et ces investissements soutiennent des services essentiels comme les soins de santé et l'éducation dans certains pays parmi les moins avancés. L'augmentation de l'aide moyennant un échéancier prévisible dans le budget de 2019 montrerait que le Canada est un chef de file mondial engagé et qu'il contribue à créer un monde meilleur pour tous.

Merci de votre temps.

• (1225)

Le président: Merci beaucoup, Jordyn.

Je pense que nous avons entendu Ingénieurs sans frontières dans les neuf villes, sans compter Ottawa. Merci.

Sur ce, au nom du Comité, je tiens à remercier le greffier, le personnel de la logistique, le personnel chargé de l'interprétation et les analystes — leur travail ne fait que commencer. Il faut beaucoup de travail et de logistique pour planifier des voyages dans neuf villes différentes. Au nom du Comité, je vous remercie.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>